



UNE PUBLICATION DES SERVICES ÉCONOMIQUES DE LA RÉGION
N° 58 – Mars – Avril 2026

Relations économiques de la région avec la France

Les relations économiques entre la France et les pays de la région Afrique de l'Est et océan Indien se caractérisent par un renforcement marqué ces dernières années. Elles reposent sur des leviers complémentaires : un engagement financier croissant en matière de développement, une présence entrepreneuriale en expansion dans des secteurs stratégiques et une intensification des échanges commerciaux. Dans un environnement régional en forte transformation, la France s'affirme comme un partenaire économique structurant et de long terme.

La France, un bailleur bilatéral de premier plan, au cœur du financement du développement régional

La France occupe aujourd'hui une place centrale parmi les bailleurs bilatéraux dans la région, portée principalement par l'action du groupe AFD, dont les engagements ont connu une montée en puissance rapide et significative au cours de la dernière décennie (cf. graphique 1). En particulier, elle se positionne comme le 1^{er} bailleur bilatéral des Comores, le 2^e bailleur bilatéral au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie, et occupe la 3^e place à Madagascar.

Les volumes engagés témoignent de cette tendance : plus de 1,8 Md EUR mobilisés au Kenya sur quinze ans, environ 1,5 Md EUR en Tanzanie, plus de 1,4 Md EUR en Ouganda, environ 1,1 M EUR à Maurice et près de 1 Md EUR en Éthiopie. L'intervention du groupe AFD dans la région se concentre sur des secteurs stratégiques pour les partenaires. L'énergie constitue le premier poste d'engagement, notamment au Kenya, en Tanzanie, en Ouganda, en Éthiopie et à Maurice, avec en particulier des projets de réseaux électriques et de transition énergétique. L'accès à l'eau et à l'assainissement est un autre axe majeur, notamment à Djibouti, aux Comores, en Tanzanie et au Kenya, à fort impact social. Par ailleurs, l'AFD finance également des infrastructures de transport et de développement urbain, ainsi que des projets en agriculture durable et biodiversité (Madagascar, Kenya, Tanzanie, Rwanda, Comores). L'appui au capital humain est particulièrement marqué au Rwanda (santé, formation), tandis que l'accompagnement des réformes économiques et du secteur privé se développe dans des pays comme l'Éthiopie, Madagascar, le Rwanda, Maurice ou l'Ouganda (cf. graphique 2). L'ensemble s'inscrit dans une montée au premier plan des enjeux climatiques et de finance durable. L'intervention reste en revanche limitée aux Seychelles, du fait de leur statut de pays à revenu élevé.

L'engagement de la France se distingue par une forte articulation avec les bailleurs internationaux (Union européenne, Banque mondiale, Banque africaine de développement, Banque européenne d'investissement), notamment à travers des cofinancements et des mécanismes de type *Team Europe* (qui visent à maximiser l'impact de l'aide extérieure en unissant les ressources de la Commission européenne). Elle mobilise également des instruments complémentaires (prêts du Trésor, FASEP, FEXTE, interventions d'Expertise France, Proparco), permettant d'articuler financement public, appui technique et soutien au secteur privé.

Une présence économique française en expansion, portée par des secteurs stratégiques et des projets structurants

En matière d'investissements directs étrangers (IDE), la France occupe une place de premier rang dans les économies de la région. Elle est le 1^{er} investisseur étranger à Maurice (hors Global Business - cf. glossaire), où elle détient plus de 40 % du stock d'IDE (cf. graphique 3). La France figure également parmi les principaux investisseurs à Madagascar (4^e investisseur étranger) et au Kenya (5^e investisseur étranger). Les investissements de la France sont plus modestes en Tanzanie et en Éthiopie, mais sont en expansion : la France est le 3^e investisseur européen en Éthiopie, et elle se concentre notamment dans le secteur de l'énergie et des infrastructures dans les deux pays. Bien que les investissements français soient encore limités aux Seychelles et aux Comores, ils enregistrent aussi une hausse récente, et sont axés sur le tourisme, les transports, l'énergie et la pêche.

Le tissu d'entreprises françaises se densifie dans l'ensemble de la région. Le Kenya constitue le principal pôle d'implantation avec environ 140 entreprises, suivi par le Rwanda, la Tanzanie et l'Éthiopie qui comptent chacun entre 40 et 50 entreprises. En Ouganda, le nombre d'entreprises françaises a presque quadruplé en 15 ans, passant d'une dizaine au début des années 2010 à environ 35 entreprises aujourd'hui. À Madagascar et à Maurice, la présence française s'inscrit dans la durée, avec des implantations remontant à plusieurs décennies. Ces entreprises contribuent par ailleurs de manière significative à la création d'emplois locaux, représentant plusieurs dizaines de milliers d'emplois directs et un effet d'entraînement important sur les économies locales. Elles s'appuient sur un dispositif structuré (Chambres de commerce bilatérales et clubs d'affaires, Comités des Conseillers du commerce extérieur, communautés French Tech, Business France, Bpifrance), qui favorise l'ancrage des entreprises françaises et accompagne leur développement dans la région.

Les entreprises françaises jouent un rôle structurant dans les projets d'envergure, notamment dans l'énergie, les infrastructures et la logistique. Le secteur énergétique constitue un axe majeur d'engagement, illustré par des projets stratégiques comme l'oléoduc EACOP en Ouganda et en Tanzanie, ou encore les investissements dans les réseaux électriques et les énergies renouvelables au Kenya, en Tanzanie et en Ouganda. Les groupes français sont également fortement impliqués dans les infrastructures de transport, l'ingénierie et le développement urbain. Dans les économies insulaires, la présence française est par ailleurs particulièrement marquée dans les secteurs du tourisme, des services, de la finance et de la distribution, en lien avec des flux humains et économiques étroits.

Les liens entre la France et les économies de la région se traduisent également par des flux significatifs de transferts de fonds et une présence marquée du tourisme français. Ces flux sont particulièrement marqués dans les économies insulaires et à forte diaspora. Madagascar se distingue ainsi par l'importance des transferts en provenance de France, qui représentent environ 85 % des flux reçus (cf. graphique 4), ainsi que par le poids du tourisme français, la France étant à l'origine de près d'un visiteur sur deux. À Maurice, la France constitue également le premier marché touristique, représentant plus d'un tiers des arrivées (en incluant La Réunion et Mayotte). Aux Comores, les transferts de fonds en provenance de la diaspora installée en France comptent pour 92 % des transferts de fonds du pays et jouent un rôle macroéconomique central, en soutenant directement les revenus des ménages et la stabilisation du change.

Des échanges dynamiques et globalement équilibrés, aux spécialisations complémentaires

Les échanges commerciaux entre la France et les pays de la région AEOI sont relativement équilibrés et connaissent une progression globale, avec des dynamiques différenciées selon les pays. Les échanges entre la France et la région AEOI ont atteint 3,4 Md EUR en 2025 et les principaux partenaires commerciaux de la France sur zone sont Madagascar, l'Éthiopie et Maurice. La France est un partenaire de premier plan dans plusieurs pays de la région : elle se place en 2^{ème} position à Madagascar et en 3^{ème} position aux Comores et aux Seychelles (cf. graphique 5). Au niveau régional, les balances commerciales présentent des situations contrastées mais tendent globalement vers un relatif équilibre. La France enregistre des excédents dans plusieurs pays (Djibouti, Maurice, Rwanda), tandis que d'autres partenaires, comme Madagascar ou les Seychelles, dégagent des excédents en leur faveur. Dans des économies comme le Kenya ou l'Ouganda, la montée en puissance des exportations locales contribue à un rééquilibrage progressif des échanges.

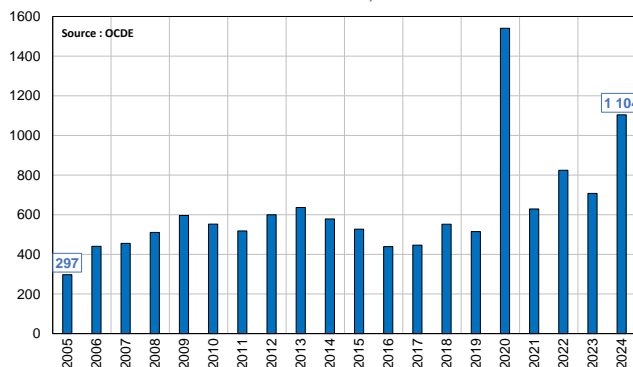
La structure des échanges reflète une forte complémentarité. Les exportations françaises reposent principalement sur des biens à forte valeur ajoutée. Les principaux postes d'exportations sont les matériels de transport (30,9 % du total des exportations), les produits des industries agroalimentaires (13,4 % du total) et les produits chimiques et pharmaceutiques (8,6 % du total). Les principaux clients de la région sont l'Éthiopie (avec un effet exceptionnel dans les flux de livraison d'Airbus), Maurice et Madagascar. Les importations françaises sont dominées par les produits agricoles et agroalimentaires. Les principaux postes d'importations sont les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture et les produits

des industries agroalimentaires (64,4 % du total – cf. graphique 6) et les textiles, habillements, cuir et chaussures (20,4 % du total). Les principaux fournisseurs de la France sont Madagascar, Maurice et le Kenya.

Les accords de partenariat économique conclus entre l'Union européenne et plusieurs pays de la région (Kenya, Madagascar, Maurice, Seychelles) constituent un cadre structurant pour la libéralisation progressive des échanges et constitueront un levier de développement à moyen et long terme.

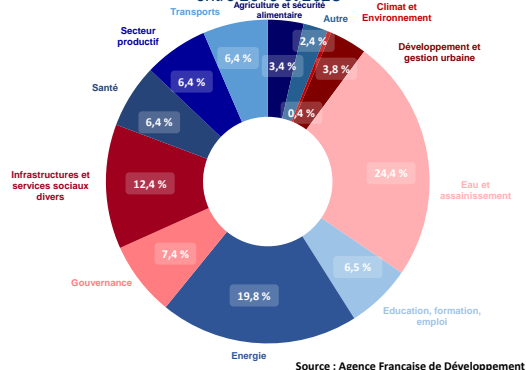
Investissements solidaires et durables

Graphique 1 : évolution de l'aide française
- en millions d'USD, brute -



En 20 ans, les investissements solidaires et durables vers la région AEOI ont été multiplié par quatre. En 2024, ils s'élevaient à 1,1 Md EUR.

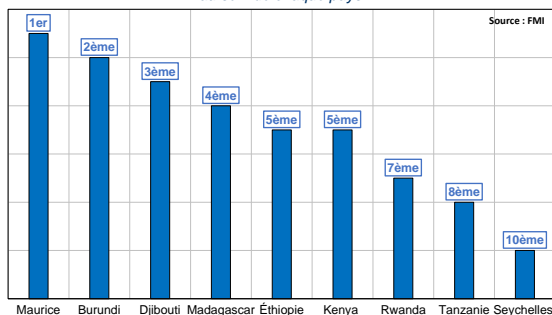
Graphique 2 : répartition des projets financés par l'AFD
- entre 2019 et 2025 -



Entre 2019 et 2025, les secteurs les plus financés par l'Agence française de développement en AEOI étaient l'eau et l'assainissement, l'énergie et les infrastructures.

Investissements privés et liens humains

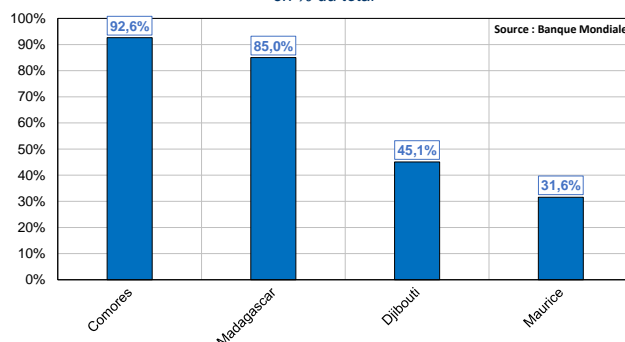
Graphique 3 : place de la France parmi les investisseurs étrangers
- au sein de chaque pays -



En 2024, la France se plaçait comme le 1^{er} investisseur étranger à Maurice, le 2^{ème} au Burundi et le 3^{ème} à Djibouti.

NB : Pour Maurice, ce classement ne comprend pas les sociétés enregistrées qui exercent principalement ses activités à l'international.

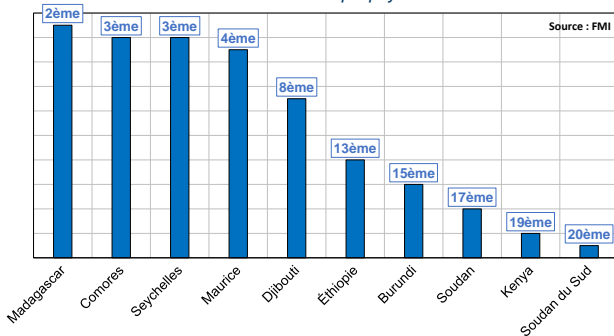
Graphique 4 : part de la France dans l'origine des transferts de fonds
- en % du total -



Selon la Banque Mondiale, la France représente 92,6 % des transferts de fonds arrivant aux Comores, 85,0 % de ceux de Madagascar et 45,1 % de Djibouti.

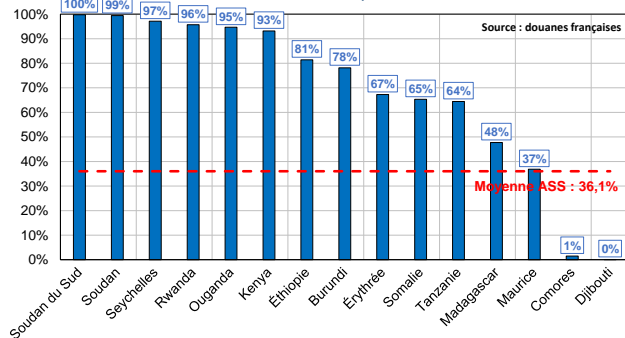
Échanges commerciaux

Graphique 5 : place de la France parmi les partenaires commerciaux
- au sein de chaque pays -



En 2025, la France se place comme le 2^{ème} partenaire commercial de Madagascar, le 3^{ème} des Comores et des Seychelles, et le 4^{ème} partenaire de Maurice.

Graphique 6 : part des produits agri-agro dans les importations françaises
- en % du total des importations -



En 2025, 100 % des importations françaises en provenance du Soudan du Sud était des produits agricoles ou produits des industries agroalimentaires. En Moyenne, en Afrique subsaharienne, les importations françaises de produits agri-agro s'élevaient à 36,1 %.

Table des matières

Glossaire	5
Afrique de l'Est – Burundi.....	7
Afrique de l'Est – Kenya	9
Afrique de l'Est – Ouganda	11
Afrique de l'Est – Rwanda	13
Afrique de l'Est – Tanzanie	15
Corne de l'Afrique – Djibouti	17
Corne de l'Afrique – Éthiopie.....	19
Océan Indien – Comores	21
Océan Indien – Madagascar	23
Océan Indien – Maurice	25
Océan Indien – Seychelles	27
Principaux indicateurs de la région	29
Contacts	30

Glossaire

Accord de partenariat économique (APE) : accord commercial négocié entre l'Union européenne et des pays en développement, principalement en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique. Il vise à faciliter le commerce entre les deux parties en réduisant progressivement les droits de douane et en rendant les échanges plus stables et prévisibles. En échange, les pays partenaires ouvrent progressivement leurs marchés aux produits européens, selon un rythme adapté à leur niveau de développement.

Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) : accord commercial provisoire entre l'Union européenne et certains pays en développement visant à faciliter le commerce des biens, en attendant un accord de partenariat économique complet.

Accord de protection des investissements : traité bilatéral visant à sécuriser et encourager les investissements entre deux pays (notamment entre Djibouti et la France). Il garantit généralement aux investisseurs un traitement équitable et non discriminatoire, la protection contre les expropriations sans compensation adéquate, la possibilité de transférer librement les capitaux, le recours à l'arbitrage international en cas de litige.

AEOI : Afrique de l'Est et de l'océan Indien

Agence Française de Développement (AFD) : institution publique française qui finance et accompagne des projets de développement durable dans les pays en développement et les territoires d'outre-mer. Elle intervient principalement dans la lutte contre la pauvreté, la transition écologique, l'éducation et la santé, en accordant des prêts, des subventions et un appui technique aux États, collectivités et organisations.

BEI (Banque européenne d'investissement) : institution financière de l'Union européenne (UE). Elle finance des projets qui soutiennent les objectifs de l'UE, comme les infrastructures, la transition écologique, l'innovation ou le développement régional. Elle accorde des prêts à long terme à des conditions avantageuses aux États, entreprises ou collectivités.

Chambre de commerce et d'industrie (CCI) : organisme public ou parapublic chargé de représenter, accompagner et défendre les intérêts des entreprises commerciales, industrielles et de services. Les CCI françaises à l'international visent à renforcer les relations entre la France et d'autres pays. Elles accompagnent les entreprises françaises souhaitant s'implanter localement ainsi que les entreprises étrangères intéressées par des partenariats avec la France.

Chambre de Commerce européenne (Eurocham) : réseau de chambres de commerce représentant les intérêts des entreprises européennes à l'étranger. Ces chambres visent à favoriser le commerce et l'investissement entre l'Union européenne et les pays hôtes, en servant de plateforme de dialogue et de promotion des bonnes pratiques économiques.

CIRDI (Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements) : institution créée en 1966 et rattachée au Groupe de la Banque mondiale. Elle a pour mission de régler les litiges entre des investisseurs étrangers et des États, généralement dans le cadre d'investissements internationaux. Le CIRDI propose des procédures d'arbitrage ou de conciliation, permettant de résoudre ces conflits de manière neutre, sans passer par les tribunaux nationaux.

Conseillers du commerce extérieur de la France (CCE) : réseau de dirigeants et experts bénévoles nommés par décret du Premier ministre pour appuyer la diplomatie économique française. Ils exercent quatre missions : le conseil aux pouvoirs publics, l'appui aux entreprises, la formation des jeunes et l'attractivité du territoire.

Entreprises françaises à l'étranger (EFE) : entreprises de droit local, créées et dirigées par un ressortissant français résidant à l'étranger.

FASEP (Fonds d'études et d'aide au secteur privé) : dispositif de la direction générale du Trésor, sous forme de subventions ou d'avances remboursables, finançant des études de faisabilité et des projets démonstrateurs

de technologies innovantes. Il soutient l'internationalisation des entreprises françaises en leur permettant de démontrer leurs solutions et d'acquérir des références dans les pays partenaires.

FEXTE (Fonds d'expertise technique et d'échanges d'expériences) : dispositif public français, financé par la direction générale du Trésor et mis en œuvre par l'Agence française de développement, qui finance des missions d'expertise, de formation et de partage de savoir-faire avec des pays partenaires. Il vise à accompagner les autorités locales dans la conception et la mise en œuvre de politiques publiques ou de projets de développement.

French Tech : écosystème et label lancé par l'État français en 2013 pour soutenir et promouvoir les entreprises innovantes en France et à l'international. Il regroupe des entrepreneurs, investisseurs, incubateurs et acteurs publics afin de favoriser la croissance des startups, notamment dans le numérique et la technologie.

Global Business : régime juridique et fiscal instauré par Maurice, permettant à des sociétés, principalement actives dans l'investissement ou les services financiers, de s'y domicilier tout en exerçant l'essentiel de leurs activités à l'international. Encadré par la Financial Services Commission, ce dispositif offre un environnement fiscal attractif – avec des taux effectifs d'imposition réduits sous conditions – ainsi qu'un large réseau de conventions de non-double imposition facilitant les flux d'investissement.

Investissements directs étrangers (IDE) : flux d'investissements réalisés par une entreprise ou un investisseur d'un pays dans une entreprise située dans un autre pays, avec l'objectif d'y exercer une influence durable ou un contrôle, généralement via la détention d'au moins 10 % du capital. Les IDE prennent la forme de créations de filiales, d'acquisitions ou de réinvestissements de bénéfices, et contribuent au développement économique en apportant capitaux, technologies et compétences.

Investissements solidaires et durables : ensemble des actions de la France, financières ou non, qui visent à favoriser le développement durable des pays.

M : Million(s)

Md : Milliard(s)

MoU (Memorandum of Understanding) : document qui formalise une entente entre deux ou plusieurs parties (États, organisations ou entreprises) pour coopérer sur un sujet précis. Un MoU n'est généralement pas juridiquement contraignant : il exprime une intention de collaboration et fixe un cadre de travail, sans créer d'obligations légales strictes comme un traité ou un contrat

Prêts du Trésor : prêts accordés ou garantis par l'État français via la direction générale du Trésor, généralement pour financer des projets d'intérêt public, des États étrangers ou des entreprises stratégiques. Ils servent à soutenir des objectifs économiques, diplomatiques ou de développement, avec des conditions souvent avantageuses (taux bas, maturité longue) par rapport aux prêts de marché classiques.

Afrique de l'Est – Burundi

Par le SER de Nairobi



Le partenariat économique bilatéral entre la France et le Burundi s'améliore, porté par les investissements privés et les investissements solidaires et durables de la France. La France, 4^e bailleur bilatéral parmi les pays membres de l'OCDE, soutient le développement du pays à travers le groupe AFD, qui finance des projets structurants. La France est également présente à travers ses entreprises, qui se positionnent sur les secteurs de l'électricité et des transports. Les relations commerciales sont limitées, mais les importations françaises en provenance du Burundi enregistrent une forte hausse, tirée par les produits agricoles.

Les investissements solidaires et durables de la France – 4^e bailleur bilatéral – sont structurants au développement du Burundi

Présent au Burundi depuis 1976, le groupe AFD concentre son action au service d'un développement inclusif et résolument tourné vers le renforcement du capital humain et la résilience économique. Selon l'OCDE, le Burundi a reçu 618,9 M USD d'Aide publique au développement (APD) nette en 2024. Les investissements solidaires et durables de la France ont plus que doublés depuis 2015, lui permettant de se placer comme le 4^e bailleur bilatéral du Burundi parmi les pays membres de l'OCDE. La France soutient le développement du Burundi à travers un portefeuille d'environ 115 M EUR, représentant 30 projets, principalement mis en œuvre sous forme de subventions. Elle joue un rôle structurant dans l'appui aux secteurs sociaux et au renforcement de la résilience du pays. L'intervention de l'AFD est fortement concentrée sur le secteur de l'éducation et de la formation professionnelle (73 % du portefeuille), ainsi que sur la santé, l'énergie et la gouvernance, contribuant au renforcement des bases de la résilience économique et sociale.

Le Groupe AFD joue un rôle moteur dans l'approche européenne, en mobilisant des financements délégués et en renforçant les partenariats, notamment avec l'Union européenne et le Partenariat Mondial pour l'Education.

L'AFD a participé au financement de projets structurants pour le Burundi, comme par exemple :

- **Les projets Twige Neza et PAQABU** (46,9 M USD et 68,2 M USD du Partenariat mondial pour l'éducation dont 20,8 M USD géré par l'AFD et 4 M EUR France), visant à améliorer l'accès et la qualité des apprentissages.
- **Le projet de réhabilitation et d'extension du réseau d'électricité** (10 M EUR, financé par l'AFD), contribuant à améliorer l'accès à l'énergie dans la capitale et à préparer l'extension du réseau vers les zones rurales.
- **Le projet de formation professionnelle** (9 M EUR), visant à renforcer les compétences et l'employabilité des jeunes.
- **Le projet de soutien au développement local** (7 M EUR financé par l'UE et 2 M EUR financé par la France) qui vise à renforcer et professionnaliser le monde associatif burundais, renforcer le dialogue avec l'Etat ainsi que la participation citoyenne.

Une présence française ciblée dans un environnement d'investissement encore contraint

Le niveau d'Investissements Directs Etrangers (IDE) au Burundi reste modeste, reflétant la taille réduite de l'économie et un environnement des affaires encore peu attractif. Le stock total d'IDE est estimé à 315 M USD selon la CNUCED ce qui représente 6,7 % du PIB. Les investissements étrangers sont principalement orientés vers les secteurs de l'agro-industrie, des télécommunications et de l'énergie. Le niveau d'IDE français au Burundi reste encore limité, mais la France est l'un des seuls pays membres de l'OCDE à investir au Burundi (4,1 M USD en 2024, quatre fois le niveau de 2015).

Des entreprises françaises sont présentes dans le secteur de l'électricité et des transports. Par exemple, Hydroneo, via sa filiale DNG Industrie, développe trois projets de centrales au Burundi : les projets de Mpanda (10 MW, financement AfDB et BII), Kabu23 (16,5 MW) et Ruvubu (16 MW). L'offre française a pu se placer sur le segment de l'amélioration des réseaux de transport et de distribution avec un contrat d'environ 30 M USD remporté par Vinci énergies/Omexon, pour la construction des sous stations connectant les projets Jiji Mulembwe au réseau (subventions Banque africaine de développement (BAD), Banque mondiale, Union européenne). Sogea Satom est présent au Burundi sur financement de la BAD sur un projet de réhabilitation de la route Rumonga-Gitaza.

L'outil du Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) constitue également un levier structurant au Burundi. L'inauguration d'un FASEP porté par l'entreprise Graviwater, qui a permis à plus de 300 000 burundais d'avoir accès à une eau propre et désinfectée, a eu lieu en novembre 2025. Grâce à la technologie « *gravikit* », qui repose sur un système de désinfection à énergie gravitaire, l'entreprise Graviwater a transformé 33 abductions d'eau potable en abductions d'eau traitée. La continuité du projet est assurée par l'Agence Burundaise de l'Hydraulique et de l'Assainissement en Milieu Rural (AHAMR), dont le personnel a reçu des formations théoriques et pratiques pour pouvoir garantir la maintenance de l'ensemble des installations.

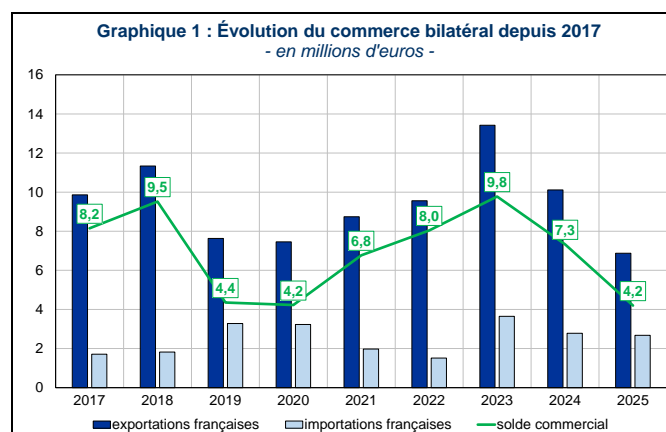
Des échanges commerciaux modestes et en recul, mais structurés autour de flux spécifiques

Les échanges avec le Burundi restent limités. La somme totale des biens échangés s'élevait à 9,6 M EUR en 2025, une baisse de -25,9 % par rapport à 2024. Depuis 2017, ils se sont stabilisés autour de 11 M EUR en moyenne, avec une exception en 2023 (16,8 M EUR). Le solde commercial entre les deux pays est structurellement excédentaire au bénéfice de la France : en 2025, celui-ci s'élevait à 4,2 M EUR (cf. graphique 1).

Les importations françaises depuis le Burundi ont fortement augmenté depuis 2017 (+67,6 %, soit une augmentation annuelle moyenne de +5,9 %). Elles restent relativement stables en 2025 (2,8 M EUR). Elles sont portées par les importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture, principalement du café (78,1 % du total, en hausse de +7,1 % par rapport à 2024), des textiles, habillement, cuir et chaussures (11,0 % du total, en hausse de +80,0 %) et des bois, papier et carton (5,4 % du total, en hausse de 127,4 %).

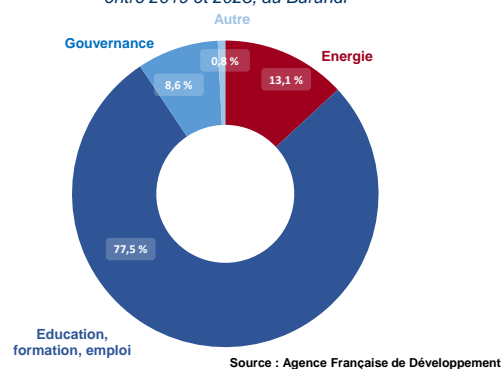
Les exportations françaises se composent principalement de produits à forte valeur ajoutée. Leur composition a fortement changé au cours des 10 dernières années. Jusqu'en 2016, le premier poste d'exportations françaises était les produits pharmaceutiques (39,8 % du total des exportations). En 2025, ces produits ne représentent plus que 7,5 % des exportations totales. Les exportations françaises enregistrent une forte baisse en 2025 (6,9 M EUR, -32,0 % par rapport à 2024). En 2025, les exportations reposent sur :

- Les produits informatiques, électroniques et optiques (16,9 % du total),
- Les machines industrielles et agricoles, machines diverses (15,9 % du total)
- Les produits des industries agroalimentaires (15,8 % du total).



Aide à la lecture : Les exportations françaises se sont élevées à 6,9 M EUR en 2025, tandis que les importations françaises ont atteint 2,8 M EUR. La France enregistre un excédent commercial de +4,2 M EUR.

Graphique 2 : répartition des projets financés par l'AFD
- entre 2019 et 2025, au Burundi -



Aide à la lecture : Entre 2019 et 2025, le secteur de l'éducation, de la formation et de l'emploi a représenté 77,5 % des projets financés par l'Agence française de développement au Burundi.

Afrique de l'Est – Kenya

Par le SER de Nairobi



Le partenariat économique bilatéral entre la France et le Kenya se renforce, porté à la fois par le dynamisme des investissements privés et des investissements solidaires et durables de la France. 5^e investisseur étranger au Kenya, la France est présente à travers des entreprises actives dans des secteurs clés. Elle accompagne également le développement du pays via le groupe AFD, qui finance des projets structurants. Les échanges commerciaux, équilibrés et en progression, devraient être encore soutenus par l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Kenya. Dans ce contexte, la tenue du Sommet Afrique-France à Nairobi en mai 2026, à forte dimension économique, témoigne du dynamisme de la relation bilatérale.

La France a soutenu plus de 150 projets stratégiques à travers le Kenya depuis 2015, à travers plus de 1,8 Md EUR d'investissements solidaires et durables

La France contribue très activement depuis 30 ans au financement des investissements stratégiques kényans.

Cet engagement se traduit notamment par l'action de l'Agence française de développement qui a mobilisé plus de 2 Md EUR au cours des quinze dernières années sous forme de prêts souverains, subventions, prêts non souverains, dans des secteurs clés tels que l'énergie, la mobilité durable, l'eau, le développement urbain durable, l'éducation et la santé. Le Kenya constitue aujourd'hui l'un des principaux pays d'intervention du groupe en Afrique, tant par le volume d'engagements que par la diversité des secteurs couverts.

La France se positionne ainsi comme le 2^e bailleur bilatéral au Kenya, et le 1^{er} dans l'énergie. Depuis 2015, l'AFD a soutenu près de 150 projets au Kenya, d'un total de 1,8 Md EUR. L'approche du groupe repose sur une complémentarité forte entre ses entités. En effet, l'AFD se charge du financement du secteur public et Proparco du soutien au secteur privé, avec une exposition cumulée dépassant 1 Md EUR pour le Kenya (3^e exposition mondiale). Expertise France, avec une présence renforcée au Kenya depuis 2023, est en charge du déploiement d'assistance technique. L'intervention du groupe s'articule autour de quatre axes stratégiques majeurs : Infrastructures durables et structurantes, Développement du capital humain, Protection de la biodiversité et agriculture durable, Renforcement de la gouvernance financière et des systèmes financiers (cf. graphique 2). L'AFD a participé au financement de projet structurant pour le Kenya, comme par exemple :

- **Le projet d'extension de l'accès à l'eau potable à Nairobi** (220 M EUR – soit près de la moitié du financement total – pour un projet global de 470 M EUR cofinancé avec la Banque mondiale, la KfW et l'Union européenne).
- **Le projet du renforcement du réseau de transmission électrique du Kenya** à hauteur de 148 M EUR en co financement avec un prêt du Trésor. Ce projet permettra à 9,8 millions de personnes de bénéficier d'un meilleur approvisionnement en électricité et à KETRACO (Kenya Electricity Transmission Company) de renforcer ses capacités techniques. La France se positionne ainsi comme le 1^{er} partenaire bilatéral du Kenya en matière d'approvisionnement énergétique.

L'intérêt des entreprises françaises pour le Kenya connaît une progression soutenue

En 2024, la France était le 5^e investisseur étranger au Kenya et le 2^e parmi les membres de l'OCDE (derrière les Pays-Bas) en détenant 7,5 % du stocks d'IDE kényan (1,1 Md USD).

Le nombre d'entreprises françaises implantées au Kenya est passé d'environ 35 en 2012 à près de 140 aujourd'hui. Cette présence, en forte expansion, couvre un large éventail de secteurs clés, notamment l'industrie, l'énergie, les infrastructures, l'agroalimentaire, la finance, l'agriculture, le numérique, l'hôtellerie et les services aux entreprises. Ces investissements se distinguent par leur qualité et leur inscription dans le temps long, contribuant à la structuration de filières stratégiques, à la diffusion de standards élevés et à la création d'emplois qualifiés. À travers leurs activités, les entreprises françaises participent également au transfert de compétences et à l'intégration du Kenya dans les chaînes de valeur régionales et internationales. Cette présence s'aligne étroitement avec les priorités de développement du Kenya, en particulier dans les domaines de la transition énergétique, de l'urbanisation durable et de l'innovation. Les entreprises françaises s'appuient sur un écosystème de soutien mobilisant les instruments publics français et européens.

L'écosystème économique français s'appuie sur une « Équipe France » structurée. L'écosystème entrepreneurial est soutenu par le réseau French Tech Nairobi, relancé en 2023, qui fédère les start-ups et PME technologiques

françaises implantées au Kenya. Côté public, le Service économique régional couvre 15 pays et anime un club « Énergies renouvelables et ville durable », tandis que Business France, BPI France et le groupe AFD disposent d'une présence régionale. La communauté d'affaires française s'appuie enfin sur des structures solides, notamment une Chambre de commerce et d'industrie franco-kényane (CCIFK) particulièrement active, qui rassemble plus de 200 membres – dont près de la moitié sont kényans – ainsi qu'un comité des conseillers du commerce extérieur. En mai 2025, l'Union européenne a inauguré sa Chambre de Commerce (*EuroCham*), dont l'objectif est de promouvoir les échanges et investissements bilatéraux, en complémentarité des Chambres ou business groups bilatéraux existants, qui forment le conseil d'administration de l'Eurocham comme la Chambre de Commerce Française au Kenya.

Les échanges commerciaux bilatéraux sont équilibrés et devraient être portés à l'avenir par l'accord de libre-échange signé entre l'Union européenne et le Kenya

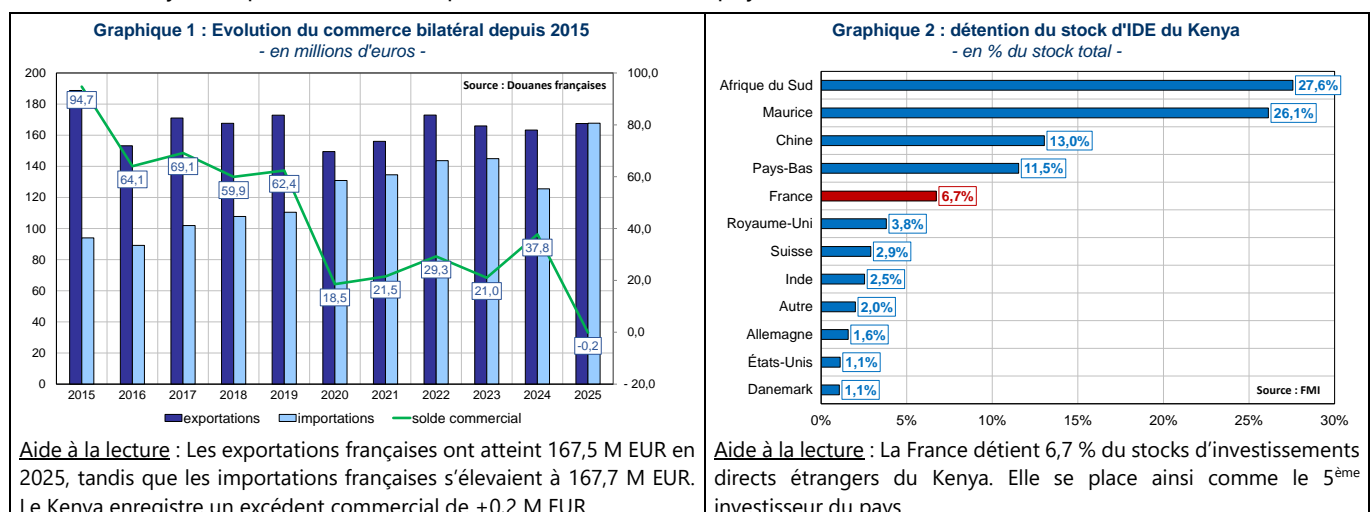
Les échanges avec le Kenya s'élèvent à plus de 300 M EUR et la balance commerciale est équilibrée. Le Kenya est le 4^e partenaire de la France à l'échelle de la région AEOI en 2025. La somme totale des biens échangés s'élevait à 335 M EUR en 2025, une augmentation de +16,1 % par rapport à 2024. Les échanges entre les deux pays se sont récemment renforcés et s'équilibrent. En effet, les échanges ont augmenté de +38,3 % entre 2025 et 2016. Le solde commercial entre les deux pays est à l'équilibre en 2025, avec toutefois un léger déficit du côté français (-0,2 M EUR). Cet équilibre s'explique par une forte hausse des importations françaises depuis 2016, qui a fait converger leur niveau vers celui des exportations (cf. graphique 1).

Les exportations françaises sont diversifiées et se composent principalement de produits chimiques, pharmaceutiques et technologiques. Elles enregistrent une légère hausse en 2025 (167,5 M EUR, +2,6 % par rapport à 2024). Les exportations françaises vers le Kenya représentent 1,5 % des exportations vers l'Afrique subsaharienne (ASS), un niveau stable depuis plus d'une décennie. Les exportations reposent sur :

- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (25,5 % du total), en baisse de -12,8 % par rapport à 2024,
- Les produits pharmaceutiques (15,1 % du total), en baisse de -1,5 % par rapport à 2024,
- Les produits informatiques, électroniques et optiques (11,3 % du total), en hausse de +182,4 % par rapport à 2024

Les importations françaises depuis le Kenya sont en forte hausse depuis plusieurs années et la dynamique s'est poursuivie en 2025 (167,7 M EUR, +33,6 % par rapport à 2024). Cette hausse s'explique principalement par la forte augmentation des importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (63,0 % du total, en hausse de +42,4 % par rapport à 2024), de produits des industries agroalimentaires (30,2 % du total, en hausse de +18,4 %) et des textiles, habillement, cuir et chaussures (4,0 % du total, en hausse de +47,8 %). Les produits agricoles et produits des industries agroalimentaires comptent pour 93,0 % du total des importations sur l'année 2025 (154,1 M EUR). Le Kenya se positionne ainsi comme le deuxième fournisseur de produits agricoles et agroalimentaires de la France au sein de la région AEOI, derrière Madagascar.

L'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et le Kenya, mis en œuvre en juillet 2024, prévoit une libéralisation totale des échanges d'ici 20 ans. Cet accord devrait être un levier structurant pour renforcer la dynamique commerciale positive entre les deux pays.



Afrique de l'Est – Ouganda

Par le SE de Kampala



La présence économique française en Ouganda s'est renforcée ces cinq dernières années. La France est devenue l'un des premiers investisseurs étrangers dans le pays, notamment en raison de l'implication de TotalEnergies dans le projet d'extraction et de transport de pétrole EACOP. Les échanges commerciaux bilatéraux sont modestes mais tendent à s'équilibrer. Les investissements solidaires et durables de la France sont portés principalement par le groupe AFD et s'élèvent à 1 Md EUR. Ils financent des projets structurants en faveur de l'accès à l'eau, de l'énergie mais aussi pour le développement du secteur privé ougandais.

La stratégie d'investissement solidaire et durable de la France est principalement portée par l'AFD

L'AFD est, depuis 2025, le 2^{ème} bailleur bilatéral et le 1^{er} dans le secteur de l'eau. Le groupe AFD a débuté ses opérations en 1998 et a déjà investi plus de 1,4 Md EUR dans le pays. Son portefeuille actif, d'environ 900 M EUR, est composé de 16 projets structurants (hors Proparco) et est principalement investi dans le domaine de l'eau (44 % du portefeuille), de l'énergie (38 %), et de l'appui au secteur financier (14 %) avec la volonté faire de l'accompagnement de la transition climat un marqueur fort de sa nouvelle stratégie.

Le portefeuille de l'AFD se concentre sur la distribution d'eau, l'assainissement et l'hydroélectricité : Traditionnellement, le groupe finance et réalimente en fonds deux projets majeurs dans l'eau : l'un dans le Sud-Ouest de l'Ouganda, qui fournit de l'eau à 800 000 habitants (1 million à terme) à Mbarara et Masaka, l'autre dans la région de Kampala, débuté en 1998, pour améliorer la distribution d'eau et l'assainissement au bénéfice de plus de 3 millions de personnes. L'AFD a pour prochain défi la réhabilitation des premières centrales hydroélectriques du pays, Kiira et Nalubaale, ainsi qu'un programme d'électrification rurale visant 40 000 connexions au total dans l'ensemble du pays (soit plus de 200 000 bénéficiaires attendus).

L'AFD poursuit son implication dans le pays par son soutien du secteur privé via sa filiale Proparco. Cette dernière, dont l'encours est d'environ 235 M EUR lors de ces dix dernières années, intervient directement (par des prêts et des prises de participation) et indirectement (via les lignes de crédits accordées à des banques privées pour renforcer l'accès aux crédits des PME et micro-entreprises).

La France est l'un des premiers investisseurs étrangers du pays, profitant d'un cadre favorable et de multiples opportunités

Le nombre d'entreprises françaises a quadruplé en 15 ans. A peine une dizaine au début des années 2010, on en compte aujourd'hui 35 avec une représentation locale. Elles sont actives dans presque tous les pans de l'économie comme allant l'énergie, la logistique, la distribution, l'automobile, l'agriculture, les services, le génie civil etc.

Les entreprises françaises sont les premiers investisseurs étrangers en Ouganda. Cette dynamique s'explique en particulier par les décaissements réalisés pour la préparation, toujours en cours, du projet pétrolier porté par TotalEnergies qui vise à exploiter les réserves de la région Albertine et à les évacuer par un oléoduc transfrontalier de plus de 1300 km¹. A noter que la France apparaît dans les statistiques ougandaises comme le 2^{ème} pourvoyeur d'IDE (20% du total), derrière les Pays-Bas.

Le dispositif de la Team France export s'est étoffé et structuré. En 2024, la France est le premier pays de l'Union européenne à s'être dotée d'une chambre de commerce bilatérale réunissant 80 membres, dont la moitié sont des entreprises ougandaises. Elle dispose également d'un comité des Conseillers du Commerce extérieur.

Les flux commerciaux bilatéraux restent modérés mais s'équilibrent

Les échanges commerciaux entre la France et l'Ouganda sont modestes mais tendent à s'équilibrer. Ils s'élèvent à 83,5 M EUR en 2025, en forte progression par rapport à 2024 (+11 %). Ces échanges tendent à s'équilibrer en raison de la forte hausse des importations françaises depuis l'Ouganda, en particulier le café. La France enregistre ainsi un excédent commercial en baisse (11,8 M EUR, -47,2 % par rapport à 2024), le niveau le plus bas depuis 2015, après un pic en 2020 lié à des livraisons de produits aéronautiques.

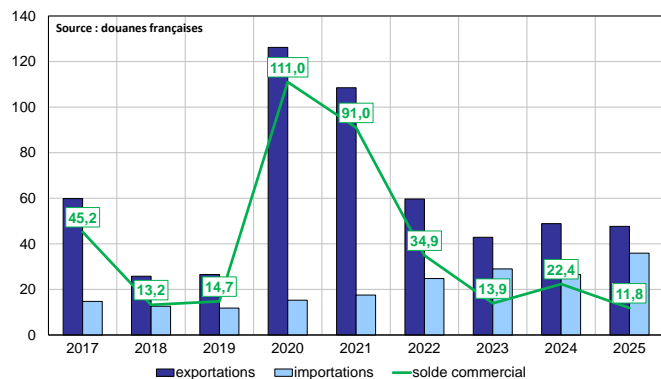
¹ Le projet de TotalEnergies (Tilenga et EACOP) vise un début d'exploitation courant 2026.

Les exportations vers l'Ouganda ont atteint 47,7 M EUR en 2025 mais reculent. Ainsi, les exportations restent inférieures à leur performance moyenne des 9 dernières années (60,7 M EUR). Ce sont principalement des équipements mécaniques, matériel électrique et électronique (près de 40 %) et des hydrocarbures naturels, produits pétroliers raffinés (12,1 %).

Les importations de la France depuis l'Ouganda progressent fortement, portées par l'agriculture. Elles enregistrent une hausse de +35,4 % en 2025, pour atteindre 35,9 M EUR. Cette hausse s'explique notamment par la croissance des importations de produits agricoles (+55,8 %), premier poste de dépenses en Ouganda (86,8 % des importations en 2025), en particulier des plantes à boissons, comme le café. Si ce dernier bénéficie avant tout d'un effet prix favorable, les volumes commandés sont orientés à la hausse, les produits issus des cultures de rente ougandaise étant de plus en plus recherchés par les torréfacteurs ou maisons spécialisées.

Graphique 1 : Évolution du commerce bilatéral depuis 2017

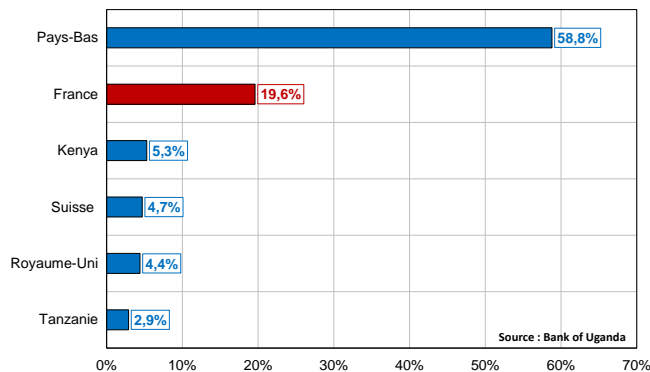
- en millions d'euros -



Aide à la lecture : les exportations françaises ont atteint 47,7 M EUR en 2025, tandis que les importations françaises s'élèvent à 35,9 M EUR. Le solde commercial est excédentaire de 11,8 M EUR au bénéfice de la France

Graphique 2 : flux d'investissements directs étrangers

- en 2025, en % du total -



Aide à la lecture : La France représente 19,6 % des flux d'investissements directs étrangers entrants en Ouganda en 2025. Elle se place ainsi à la 2^e place en matière de flux investis, derrière les Pays-Bas.

Afrique de l'Est – Rwanda



Par l'Ambassade de France au Rwanda

La relation bilatérale entre la France et le Rwanda s'est nettement renforcée depuis la normalisation des relations diplomatiques, portée par la reprise des activités de l'AFD et une montée en puissance progressive des engagements français dans le pays. Les activités de la France au Rwanda s'articulent autour de trois priorités : la santé, la formation professionnelle et le climat, en cohérence avec la stratégie nationale rwandaise. Les instruments du Trésor, comme le FASEP, complètent cette dynamique en soutenant des initiatives innovantes et l'implication du secteur privé français.

Une coopération de développement renforcée au service des priorités rwandaises

La normalisation des relations diplomatiques entre la France et le Rwanda a permis une reprise rapide et structurée de la coopération bilatérale de développement. Dans ce contexte, l'Agence française de développement (AFD) a repris ses activités dans le pays en 2019 et a rouvert un bureau à Kigali en 2021. Depuis lors, l'engagement financier français s'est significativement renforcé.

Le portefeuille de projets de l'AFD au Rwanda atteignait près de 600 M EUR à la fin de l'année 2025, répartis sur 22 projets en cours de mise en œuvre. L'action de l'AFD vise à accompagner les priorités de développement du Rwanda en cohérence avec les stratégies nationales, principalement dans les secteurs de la santé, de l'éducation et de la résilience climatique. Le secteur de la santé constitue l'un des axes majeurs de la coopération franco-rwandaise. Depuis 2019, la France a engagé près de 237 M EUR dans ce domaine, se plaçant ainsi comme le troisième bailleur bilatéral du Rwanda en matière de santé en 2023, derrière les États-Unis et l'Allemagne. Le secteur de l'éducation et de la formation représente également un pilier important de l'engagement français, en particulier à travers le développement de l'enseignement et de la formation techniques et professionnels (TVET). Dans ce cadre, la France figure comme le 1^{er} partenaire bilatéral du Rwanda dans le domaine du sport, utilisé comme levier d'inclusion sociale et de formation de la jeunesse. Enfin, l'AFD met l'accent sur le domaine du climat, en appuyant les autorités rwandaises dans leurs efforts d'adaptation et de transition écologique. L'AFD accompagne ainsi plusieurs projets structurants pour le Rwanda, parmi lesquels :

- **Le projet de rénovation de l'hôpital régional de Musanze** (75 M EUR), visant à renforcer les capacités du système de santé rwandais à travers la modernisation des infrastructures hospitalières et le développement de programmes de formation du personnel médical.
- **Deux projets d'appui à la formation technique et professionnelle** (TVET) financés à hauteur de 43 M EUR, comprennent notamment la construction de logements étudiants dans deux districts et le développement de programmes favorisant l'insertion professionnelle des jeunes et l'entrepreneuriat.
- **L'appui à la transition climatique et à la finance durable** porte sur le soutien à l'alignement des flux financiers publics et privés avec les engagements climatiques du Rwanda, notamment à travers une ligne de crédit de 31 M EUR en faveur de la Bank of Kigali ainsi qu'un appui de 21 M EUR en faveur de la Banque de développement du Rwanda.

Une présence économique française en expansion, portée par des projets structurants et des solutions innovantes

Les investissements directs étrangers (IDE) au Rwanda demeurent d'ampleur limitée à l'échelle internationale, mais leur progression est attendue dans les prochaines années au regard de la dynamique économique du pays et de sa stratégie d'attractivité. Le stock total d'IDE atteignait 3,7 Md USD en 2023, soit 24,9 % du PIB, confirmant le rôle croissant de l'investissement étranger dans le financement de l'économie rwandaise. Dans ce contexte, la présence économique française connaît une dynamique positive depuis la relance des relations bilatérales en 2021.

Cette évolution se reflète dans la progression du nombre d'entreprises françaises implantées dans le pays : près de 50 entreprises françaises sont présentes au Rwanda en 2026, soit plus du double par rapport à 2021. Cette présence couvre plusieurs secteurs stratégiques pour l'économie rwandaise, notamment la logistique (premier secteur d'implantation), l'hôtellerie, le numérique, les médias ainsi que l'ingénierie et le conseil en infrastructures.

Plusieurs projets d'envergure illustrent ce renforcement de la présence française. Le centre commercial Inzovu Mall, développé à Kigali par le groupe Duval, constitue l'un des projets immobiliers récents les plus structurants, contribuant à renforcer l'offre commerciale et de services de la capitale dans un contexte d'urbanisation rapide.

L'activité des entreprises françaises s'inscrit également dans l'accompagnement des priorités de développement du Rwanda, notamment dans les secteurs agricole et sanitaire. Des partenariats contribuent ainsi à l'amélioration de la filière bovine, au développement de la production laitière, à la valorisation du café rwandais ou encore au déploiement de solutions innovantes dans le domaine de la santé et des technologies numériques.

Bienvenus par les autorités rwandaises, animées par une volonté de démontrer des innovations potentiellement répliquables à l'échelle africaine, plusieurs FASEP sont en cours ou en démarrage dans des domaines variés : gestion des déchets et des eaux usées ; gestion d'opérations de drones pour livraisons en zones reculées ; alerte précoce face aux risques naturels ; conservation de produits agricoles par utilisation de la géothermie ; décarbonation en milieu hospitalier ; écographie vétérinaire.

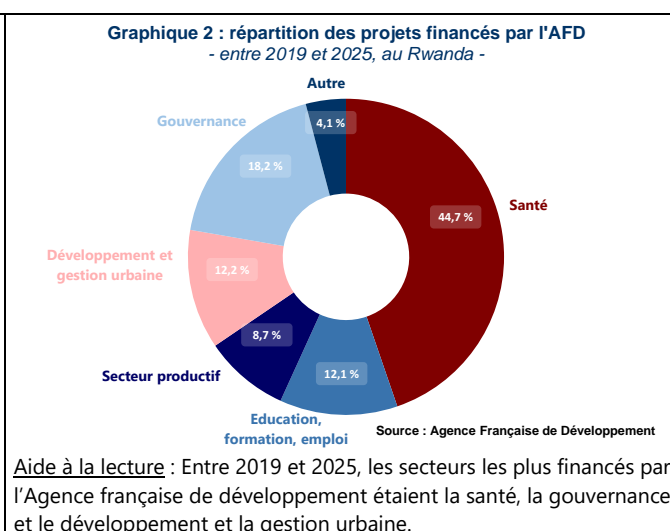
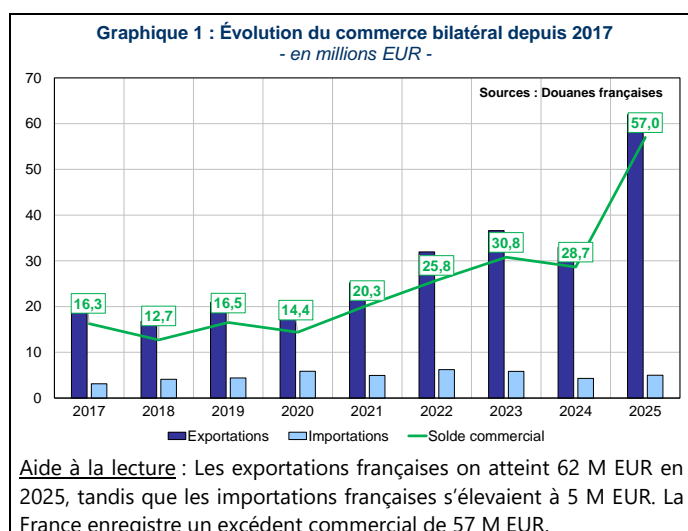
Les échanges commerciaux bilatéraux restent modérés mais sont en augmentation

Si les échanges avec le Rwanda restent modérés, les exportations françaises sont très dynamiques. La somme totale des biens échangés s'élevait à 67 M EUR en 2025, une augmentation de +79,8 % par rapport à 2024. Cette forte hausse est due à des exportations exceptionnelles de matériels de transport (30 M EUR). Les échanges entre les deux pays se sont tout de même renforcés au cours des dix dernières années. En effet, en omettant les matériels de transports, les échanges ont connu une augmentation de +57,4 % entre 2015 et 2025. La France enregistre un excédent commercial structurel avec le Rwanda (57,0 M en 2025 EUR, 27,0 M EUR en omettant les matériels de transport).

Les exportations françaises sont diversifiées et se composent principalement d'équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique. Structurellement, les exportations reposent sur :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (28,9 % du total en moyenne entre 2017 et 2024),
- Les produits des industries agroalimentaires (26,5 % du total en moyenne entre 2017 et 2024),
- Les produits pharmaceutiques (22,3 % du total en moyenne entre 2017 et 2024).

Les importations françaises depuis le Rwanda connaissent une hausse modérée en 2025 (+16,2 % par rapport à 2024). Cette hausse s'explique principalement par l'augmentation des importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture, en particulier du café et des haricots (87,1 % du total, en hausse de +10,9 % par rapport à 2024), de produits des industries agroalimentaires (8,6 % du total, en hausse de +173,7 %) et des produits manufacturés divers (2,5 % du total, en hausse de +163,0 %).



Afrique de l'Est – Tanzanie

Par le SE de Dar Es Salam



Les relations économiques entre la France et la Tanzanie se renforcent depuis le début des années 2020, portées à la fois par la consolidation d'une présence institutionnelle et entrepreneuriale et par l'expansion des investissements durables et solidaires de l'AFD, dont le portefeuille vivant dépasse désormais 1,5 Md EUR. La présence française se concentre dans des secteurs stratégiques, au premier rang desquels l'énergie, où la France s'impose comme premier bailleur bilatéral, tandis que de grands groupes français opèrent dans des projets d'envergure.

La France est devenue l'un des principaux bailleurs bilatéraux en quelques années, en soutenant actuellement une trentaine de projets pour une enveloppe d'1,5 Md EUR

Lors de sa visite à Paris en mai 2024, la Présidente Samia Suluhu Hassan et le Président Emmanuel Macron ont convenu de cinq domaines prioritaires pour renforcer la relation bilatérale : la transition énergétique et la lutte contre les dérèglements climatiques, l'économie bleue, les infrastructures de transport, l'agriculture et l'égalité entre les femmes et les hommes.

La France, qui était le 10^{ème} bailleur bilatéral de la Tanzanie en 2021, est le 2^{ème} bailleur bilatéral depuis 2022 (en termes de décaissements). Le groupe AFD intervient en Tanzanie depuis les années 1990 via Proparco et l'AFD a ouvert un bureau dans le pays en 2008. Depuis, son activité s'est fortement accrue, avec un portefeuille de projets AFD qui est passé de 500 M EUR en 2018 à 1,5 Md EUR fin 2025, essentiellement sous forme de prêts souverains concessionnels.

Le positionnement stratégique historique de l'AFD en Tanzanie se concentre sur le financement des infrastructures (eau, assainissement, énergie, transport), **conformément aux priorités des plans quinquennaux du gouvernement tanzanien**. Elle est devenue le 1^{er} bailleur bilatéral dans le secteur de l'énergie avec 750 M EUR de financements vivants. L'AFD diversifie à présent ses interventions vers l'agriculture, l'environnement et la biodiversité tout en consolidant son action dans les infrastructures (développement urbain, numérique, etc.). Elle travaille également avec la fondation Aga Khan dans le domaine de la santé et soutient le secteur associatif. Proparco a une activité importante en Tanzanie, qui se traduit principalement par le financement de lignes de crédit et garanties dans le secteur bancaire (170 M EUR engagés entre 2018 et 2023, en lien avec l'initiative Choose Africa notamment). Enfin, Expertise France est également présente, principalement à travers des projets régionaux et plusieurs postes d'Experts Techniques Internationaux.

L'AFD travaille étroitement avec l'Union européenne : elle a reçu 120 M EUR de subvention déléguée de l'UE et contribue à l'initiative Global Gateway (par le financement du barrage hydroélectrique de Kakono par exemple). Elle travaille en cofinancement avec de nombreux bailleurs (Banque mondiale, BEI, Banque africaine de développement).

Les investissements français en Tanzanie se concentrent dans les secteurs stratégiques et la présence institutionnelle française se développe

En dépit d'un climat des affaires en dégradation, la présence de la France en Tanzanie tend à s'accroître, notamment du point de vue des investissements des grandes entreprises et bureaux d'études sur des projets stratégiques dans les secteurs de l'énergie, de l'ingénierie, de la construction, des infrastructures et des télécommunications. Selon le FMI, en 2024, la France détient 121,6 M USD du stock d'IDE tanzanien, soit 1,4 % du stock total (8,7 Md USD). TotalEnergies détient en outre 62 % des 4 Md USD du projet de l'oléoduc EACOP qui acheminera le pétrole ougandais du Lac Albert vers le port de Tanga, en partenariat avec l'État tanzanien.

Plus d'une quarantaine d'entreprises françaises sont implantées dans ces domaines stratégiques : l'énergie, le transport logistique, l'ingénierie, la construction et les infrastructures, les télécommunications... Des Entreprises Françaises de l'Étranger (EFE) dans le domaine de l'ingénierie et de l'hôtellerie complètent ce tableau.

L'écosystème économique français tend à se renforcer. La Chambre de commerce franco-tanzanienne (FTCC) créée en 2020 contribue à renforcer la visibilité des entreprises françaises présentes en Tanzanie et à consolider leur ancrage aux côtés des partenaires du secteur privé tanzanien. Comptant près de 100 membres, elle est la chambre étrangère la plus active et la plus structurée. Un comité composé d'une quinzaine de Conseillers du Commerce Extérieur de la France appuie le dispositif public en place. En mai 2024, le Medef International a organisé un forum d'affaires et conduit une délégation d'entreprises à Dar es Salaam et à Zanzibar.

Le MoU entre Business France et la FTCC, signé en janvier 2026 à l’Ambassade de France, doit permettre une délégation de compétences de Business France (basé à Nairobi) à la FTCC pour dynamiser l’accompagnement des entreprises françaises sur le marché tanzanien et stimuler les échanges commerciaux.

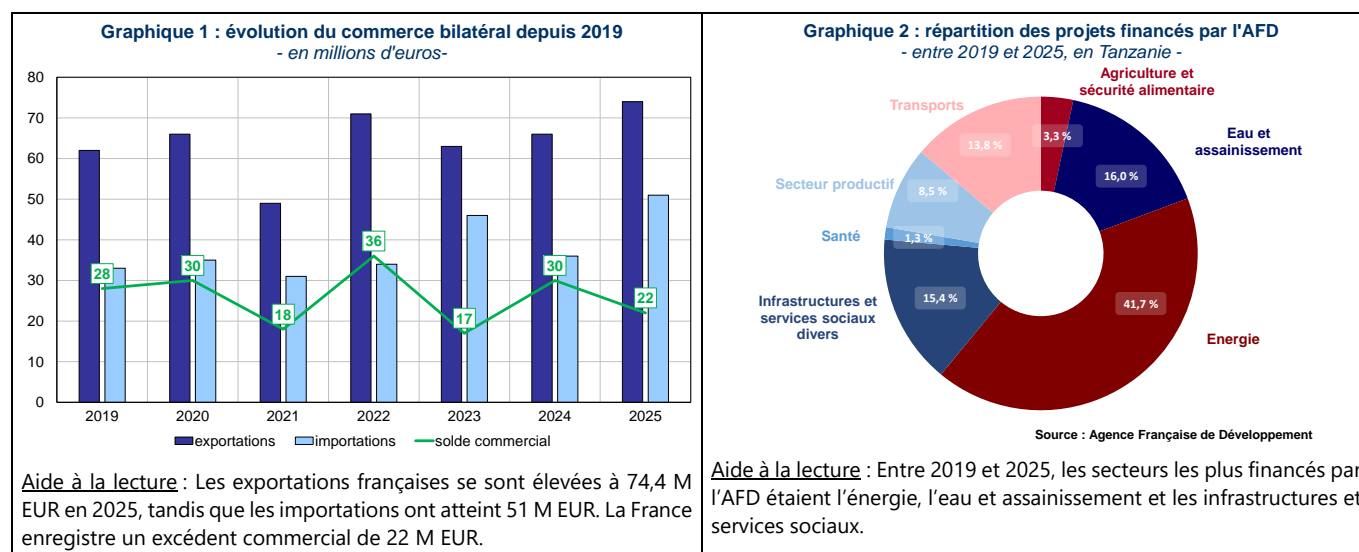
Les échanges commerciaux bilatéraux tendent à se renforcer, s’équilibrer et se diversifier

Les échanges franco-tanzaniens s’élevaient à 125 M EUR en 2025, en forte augmentation de +21,4 % par rapport à 2024. Si la balance commerciale structurellement est excédentaire en faveur des exportations françaises, celle-ci se rééquilibre : l’excédent a baissé de -23,3 % en 2025.

Les exportations françaises à destination de la Tanzanie ont augmenté significativement en 2025, s’élevant à 74,4 M EUR (+11,5 % par rapport à 2024). Elles ont ainsi atteint leur plus haut niveau depuis 2018. Les biens exportés se diversifient et de nombreux produits connaissent une augmentation considérable par rapport à 2024. C’est notamment le cas des appareils ménagers (+543,9 %), des produits en plastique (+96,3 %), des produits alimentaires divers (+129,2 %), des téléphones et équipements de télécommunication (+54,2 %). Les exportations reposent sur :

- Le matériel électrique (13,0 % du total des exportations), en hausse de +15,2 % par rapport à 2024,
- Les machines et équipements d’usage général (12,3 %), en hausse de +43,8 % par rapport à 2024,
- Les produits chimiques (11,8%), en hausse de +16,4 % par rapport à 2024,

Les importations françaises depuis la Tanzanie ont atteint un pic historique en 2025 (51 M EUR, + 41,7% par rapport à 2024), bien au-dessus de la moyenne des 5 dernières années (40 M EUR). Comptant pour 35,0 % des importations (18 M EUR), les produits de la culture et de l’élevage ont ainsi connu une hausse de + 61,9 % par rapport à 2024. Les autres principaux postes d’importations étaient les articles de joaillerie et bijouterie, instruments de musique (21,6 % des importations pour 11 MEUR, en hausse de +105,2 % par rapport à 2024) et les tabacs manufacturés (18,1 % pour 9,3 M EUR, en hausse de 158,5 % par rapport à 2024).



Corne de l’Afrique – Djibouti

Par le SE d’Addis-Abeba



Le partenariat économique bilatéral entre la France et Djibouti s’appuie sur des liens historiques, stratégiques (présence d’une base militaire française) et une coopération structurée, portée à la fois par une présence entrepreneuriale française ancienne et durable et par un engagement de développement significatif au regard de la taille du pays. La France accompagne ainsi Djibouti via le groupe AFD depuis 1974, et des financements du Trésor (FASEP, FEXTE). Les échanges commerciaux bilatéraux atteignent 102 M EUR en 2025, en hausse de 21 % depuis 2017, avec un solde structurellement excédentaire pour la France, reflet de la forte dépendance importatrice de l’économie djiboutienne. Enfin, le prêt concessionnel du Trésor de 80 M EUR promis par le Président de la République pour le projet d’aéroport de Bicidley illustre la volonté de la France de se positionner sur des projets structurants d’envergure.

La France entretient avec Djibouti un partenariat de développement de long terme, structuré autour de l’action du groupe AFD depuis plusieurs décennies.

Présente à Djibouti depuis 1974, l’AFD a tissé avec le pays une relation partenariale de long terme, se traduisant par un engagement financier très significatif à l’échelle du pays. Le paysage de l’aide publique au développement à Djibouti a toutefois profondément évolué, marqué par la montée en puissance des bailleurs des pays du Golfe ainsi que de certaines institutions multilatérales. À ce titre, la Banque islamique de développement et la Banque mondiale représentent, à elles seules, 42 % de l’aide totale reçue par Djibouti. Dans ce contexte, la France intervient sur des volumes plus modestes, tout en conservant des domaines d’excellence dans lesquels son appui demeure particulièrement reconnu.

L’AFD dispose d’un portefeuille actif de plus de 25 projets (217 M EUR) financés exclusivement par des subventions (du fait de l’endettement souverain jugé insoutenable par le FMI et la Banque mondiale), qui permettent de mobiliser des financements complémentaires, notamment européens, dans une logique d’intervention « Team Europe ». Les axes stratégiques de l’AFD sont historiquement l’eau et l’assainissement ainsi que le développement urbain et se sont plus récemment élargis à l’éducation, la gouvernance et la gestion des déchets (cf. graphique 2). L’AFD a participé au financement de projets structurants pour Djibouti, notamment :

- Le projet d’Extension et de Réhabilitation des Réseaux d’Assainissement de Djibouti (PERRAD), cofinancé avec l’Union européenne pour un engagement total de près de 47 M EUR sur trois phases (2019-2025), mis en œuvre par l’ONEAD. Il vise à améliorer durablement l’accès à l’assainissement et à renforcer les conditions sanitaires dans les zones urbaines de Djibouti.
- Le projet AREFIP (5 M EUR), contribuant au renforcement des capacités et à l’amélioration de la gestion des finances publiques.
- Le projet POLYVAL (10 M EUR), visant à soutenir la réforme de l’enseignement secondaire et à améliorer l’accès à une éducation de qualité, notamment via la construction d’un lycée polyvalent.

En matière de grands projets, la France s’est engagée à octroyer un prêt concessionnel du Trésor de 80 M EUR pour le projet d’aéroport de Bicidley (coût total estimé à entre 400 et 450 M EUR), dont l’étude de préféabilité a été financée par un FASEP de la DG Trésor et conduite par les bureaux d’études français ADPi et Egis.

Une présence économique française ancrée et structurée dans le tissu local

Une dizaine d’entreprises françaises opèrent à Djibouti, auxquelles s’ajoute un nombre comparable d’entreprises de droit djiboutien dirigées par des ressortissants français (EFE) installés de longue date. Cette présence couvre un large éventail de secteurs clés, notamment la logistique, la distribution, l’énergie, les infrastructures et la finance. Compte tenu de la taille du marché djiboutien, beaucoup d’entreprises françaises choisissent d’intervenir sous forme de projets ponctuels, plutôt que via des implantations permanentes. En revanche, de nombreux entrepreneurs français sont établis de longue date dans le pays et constituent des acteurs économiques de référence dans leurs domaines respectifs.

L’implication économique française s’appuie sur une « Équipe France » structurée. La communauté d’affaires française s’appuie en effet sur des structures solides, notamment un Groupe d’Affaires franco-djiboutien (GAFD) rassemblant plus d’une trentaine de membres – dont plus de la moitié sont djiboutiens – ainsi qu’un comité des

conseillers du commerce extérieur (CCEF). Le cluster « Djibouti, Territoires d'innovations » est également une plateforme à la disposition des entreprises opérant à Djibouti pour développer des solutions innovantes.

Le cadre bilatéral d'investissement entre la France et Djibouti, structuré autour de l'Accord de protection des investissements signé en 2007 et de l'adhésion de Djibouti au Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements (CIRDI) en 2020, constitue un levier important de sécurisation des investissements français. Il contribue à renforcer l'attractivité du pays en offrant aux entreprises un environnement juridique plus prévisible et des garanties en cas de différend.

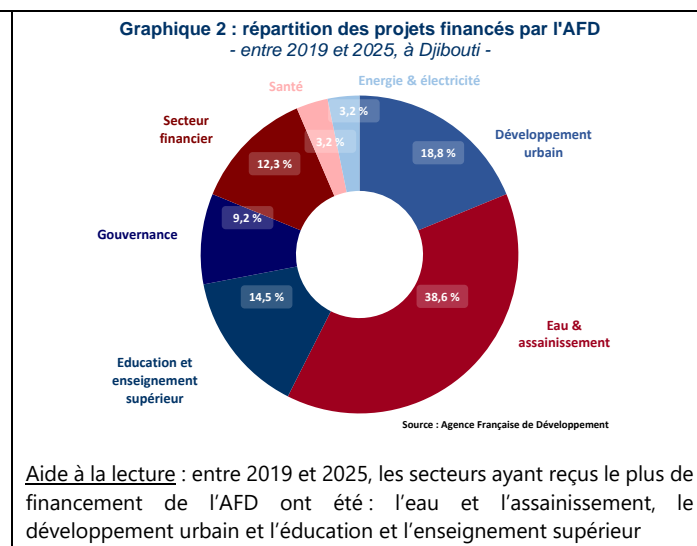
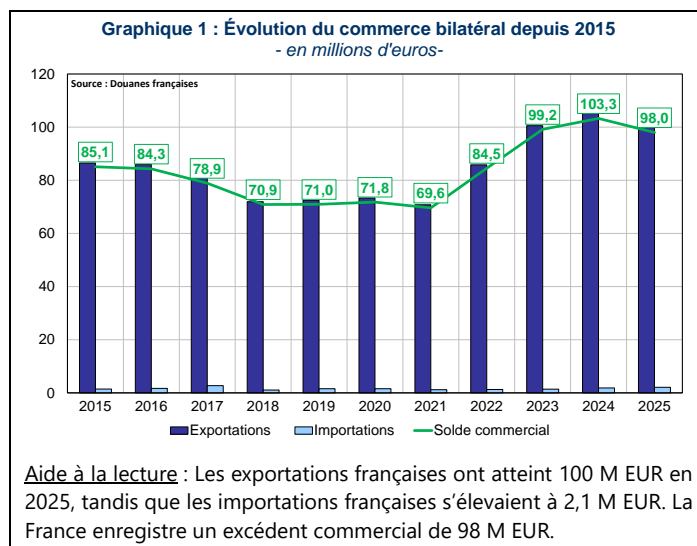
Des échanges commerciaux dynamiques, portés par les exportations françaises

Les échanges entre la France et Djibouti s'élevaient à 102,1 M EUR en 2025 et la balance commerciale est largement excédentaire pour la France. Djibouti est le 7^e partenaire commercial de la France à l'échelle de la région AEOI, ce qui témoigne de l'intensité des relations commerciales bilatérales au regard de la taille modeste de son économie - avec un PIB d'environ 3,8 Md EUR en 2024, l'économie du pays se classe autour du 12^e rang parmi les pays de la zone. Les exportations françaises représentent à elles seules environ 2,6 % du PIB de Djibouti, un ratio qui illustre le poids structurel de la France comme fournisseur dans une économie essentiellement importatrice. La somme totale des biens échangés s'établissait à 102,1 M EUR en 2025, en recul de -4,3 % par rapport à 2024 (107,0 M EUR). Sur longue période, les échanges bilatéraux ont progressé de +21,1 % entre 2017 et 2025, portés quasi-exclusivement par la hausse des exportations françaises (+22,6 %). Le solde commercial est structurellement et largement excédentaire pour la France (+98,0 M EUR en 2025, cf. graphique 1), en légère contraction par rapport à 2024 (+103,3 M EUR). Cet excédent reflète la faiblesse des exportations djiboutiennes en général et en particulier vers la France (2,1 M EUR, soit 2,1 % du total des échanges bilatéraux), caractéristique d'une économie de services et de transit aux capacités productives exportatrices très limitées.

Les exportations françaises sont concentrées sur les produits industriels, les équipements et les biens agroalimentaires. Elles s'établissent à 100 M EUR en 2025, en légère baisse (-4,8 %) par rapport à 2024. Elles reposent sur :

- Les produits industriels (46,3 % du total), en baisse de -6,9 % par rapport à 2024, composés principalement de textiles, habillement, cuir et chaussures (20,4 % du total, -8,5 %), de produits pharmaceutiques (8,5 % du total, -12,0 %) et de produits chimiques, parfums et cosmétiques (5,2 % du total, -28,2 %) ;
- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (26,7 % du total), en baisse de -2,6 % par rapport à 2024 ;
- Les produits des industries agroalimentaires (22,9 % du total), en baisse de -2,6 % par rapport à 2024.

Les importations françaises depuis Djibouti demeurent marginales (2,1 M EUR en 2025), malgré une hausse de +11,6 % par rapport à 2024. Elles se composent quasi-exclusivement de produits manufacturés divers (1,9 M EUR, 95,9 % du total, +10,4 % par rapport à 2024). Cette configuration reflète une économie principalement tournée vers les services portuaires et les activités de transit, avec une base productive exportatrice limitée.



Corne de l’Afrique – Éthiopie



Par le SE d’Addis Abeba

Le partenariat économique bilatéral entre la France et l’Éthiopie s’est renforcé au cours des dernières années, porté par le dynamisme des exportations (majoritairement aéronautiques) et des investissements solidaires et durables de la France. La présence française, encore mesurée avec une quarantaine d’entreprises actives, se concentre sur des secteurs clés. Elle accompagne également le développement du pays via le groupe AFD, qui finance des soutiens aux programmes de réformes et des projets structurants dans les infrastructures.

La France contribue, depuis plus de 30 ans, au financement des investissements stratégiques en Éthiopie

La France se positionne comme le 7^{ème} bailleur bilatéral, notamment grâce aux interventions de l’Agence française de développement (AFD). Active depuis 1993 en Éthiopie, l’AFD a soutenu des projets dans des secteurs clés tels que la stabilisation macroéconomique, l’énergie, la mobilité durable et l’eau. A mi-2025, près de 46 projets étaient en cours de mise en œuvre, représentant un portefeuille de 621 M EUR. Expertise France, filiale d’assistance technique du groupe AFD, est active en Éthiopie depuis 2016 et dispose d’une représentation pays depuis début 2026. Proparco dispose d’un encours encore limité et concentre sa stratégie d’intervention sur le soutien à l’industrialisation du pays, en lien avec l’agriculture et via des projets d’infrastructure.

Parmi les financements octroyés récemment par l’AFD, on peut mentionner :

- Le soutien au programme de réformes macroéconomiques via de l’aide budgétaire et de l’assistance technique (110 M EUR depuis 2024) – en articulation avec les programmes de soutien macroéconomique du FMI et de la Banque mondiale octroyés à l’Éthiopie en juillet 2024 ;
- Le projet du renforcement du réseau de transmission électrique de l’Éthiopie à hauteur de 80 M EUR en co-financement avec un prêt de la Banque européenne d’investissement, une subvention de l’Union européenne et un prêt concessionnel de la DG Trésor.

La présence économique française en Éthiopie, en progression régulière, s’inscrit dans un environnement en transformation

La France est le 3^{ème} investisseur européen après l’Allemagne et les Pays Bas avec un stock d’IDE estimé à 570 M USD en 2023 (soit 1,5 % du stock d’IDE total en Éthiopie). Selon la Commission éthiopienne des investissements (EIC), les principaux investisseurs en stock sont la Chine, l’Union européenne, les États-Unis et l’Arabie saoudite. La présence économique française reste modeste mais en hausse ces dernières années. Le nombre d’implantations françaises est passé de 28 en 2014 à près d’une quarantaine en 2025 (Entreprises des Français à l’Étranger comprises). Les principales entreprises françaises sont actives dans le secteur de l’énergie, de l’agroalimentaire, du transport et de la logistique.

La présence économique française s’appuie sur une « Équipe France » structurée. La communauté d’affaires française s’appuie sur des structures solides, notamment une Chambre de commerce et d’industrie franco-éthiopienne (CCIFE), labellisée en juin 2024, qui rassemble plus de 50 membres ainsi qu’un comité des Conseillers du commerce extérieur (CCEF). La Chambre de Commerce européenne (Eurocham) rassemble par ailleurs les quelques Chambres ou groupes d’affaire bilatéraux européens et porte des actions de plaidoyer et de promotion d’investissements auprès des autorités éthiopiennes.

Le commerce bilatéral, en nette progression, est porté par le secteur aéronautique

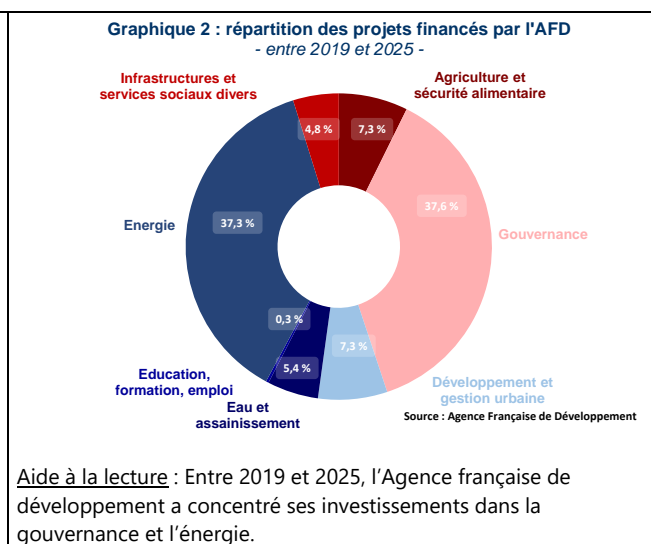
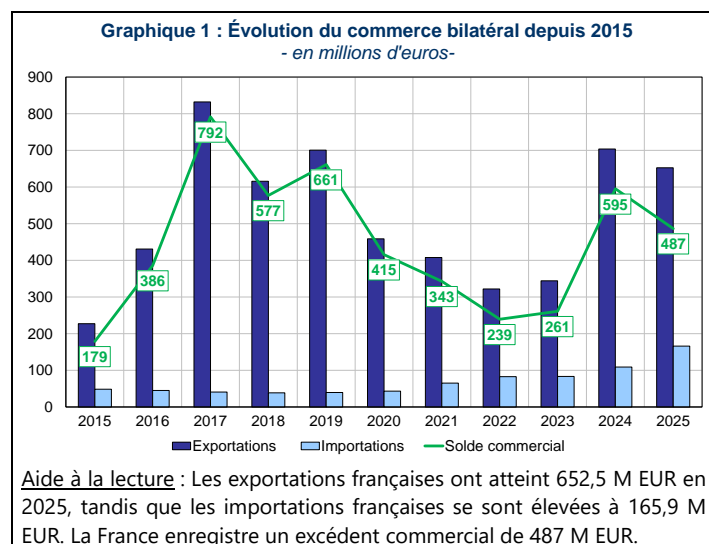
Le total des échanges entre la France et l’Éthiopie a atteint 818,4 M EUR en 2025, en légère hausse par rapport à 2024 (+0,7 %). La France enregistre un excédent commercial structurel avec l’Éthiopie (cf. graphique 1), toutefois en baisse de -18,2 % par rapport à 2024, en raison de la diminution des exportations et de l’augmentation des importations. L’Éthiopie représente le 1^{er} excédent commercial de la France en AEOI et le 2^{ème} en Afrique subsaharienne, derrière le Sénégal.

Les exportations françaises s’inscrivent en nette hausse en 2024 et en 2025. Après une année 2024 exceptionnelle (703,9 MEUR) marquée par trois livraisons d’Airbus A350-1000, les exportations demeurent à un niveau très élevé en 2025. Le léger repli en 2025 (-7,1 %) est attribuable au recul des exportations des matériels de

transport (-13,0 %), mais le secteur de l'aéronautique conserve toutefois la 1^{ère} position et demeure le pilier des exportations françaises vers l'Éthiopie (80 % du total) grâce à la bonne santé de la compagnie nationale Ethiopian Airlines (EAG). Les ventes vers l'Éthiopie représentent 5,9 % des exportations vers l'Afrique subsaharienne. Outre le secteur aéronautique, les autres exportations (140 M EUR) sont composées par :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (11,1 % du total), en hausse de +39,4 % par rapport à 2024,
- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (2,9 %), stables par rapport à 2024.
- Les produits des industries agroalimentaires (2,8 %), en hausse de +52,7 % par rapport à 2024,

Les importations françaises depuis l'Éthiopie sont en hausse depuis plusieurs années et la dynamique s'est poursuivie en 2025 (165,9 M EUR, +52,6 % par rapport à 2024). Cette hausse s'explique principalement par la forte augmentation des importations de produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (77,0 % du total, en hausse de +87,0 % par rapport à 2024), portée par la hausse des cours internationaux du café en 2025, et des produits des industries agroalimentaires (4,1 % du total ; multiplication par 7 par rapport à 2024). Les importations de textile, habillement, cuir et chaussures sont en recul (17,8 % du total, en baisse de -20,6 %), pour la première année depuis 2020.



Océan Indien – Comores



Par le SE de Tananarive

La France est un partenaire économique de référence des Comores en raison de liens historiques et de la proximité de Mayotte. L'AFD y joue un rôle central, avec un portefeuille de projets en cours représentant 254 M EUR. Les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 43,7 M EUR en 2025, en légère hausse (+1,5 %). Les exportations françaises, diversifiées, s'élèvent à 39,4 M EUR en 2025 (+2,5 %). Les importations, dominées par les huiles essentielles, sont cependant restées faibles, à 4,3 M EUR (-7,2 %). Les relations commerciales entre les deux pays sont facilitées par l'Accord de partenariat économique intérimaire, qui lie l'UE et cinq pays de l'Afrique orientale et australe (dont les Comores), et l'importance de la diaspora comorienne en France. Néanmoins, la présence des entreprises françaises est limitée notamment du fait d'un climat des affaires difficile.

La France apporte un soutien structurant au développement des Comores, notamment à travers l'AFD, qui figure parmi les principaux bailleurs du pays

La France, à travers l'AFD, se positionne comme le 1^{er} bailleur bilatéral parmi les pays membres de l'OCDE (52,9 M USD, soit 28 % des montants officiels reçus par le pays). Ce partenariat s'est renforcé depuis la signature, en juillet 2019, du document-cadre de partenariat franco-comorien, qui prévoit notamment la mise en place du Plan de développement France-Comores, doté de 150 M EUR. Le portefeuille des projets en cours de l'AFD, qui s'élève à 254 M EUR, couvre des secteurs essentiels au développement du pays, en particulier la santé, l'éducation et la formation professionnelle, la dynamisation du tissu économique par le soutien à diverses filières et à l'amélioration de la connectivité inter-îles, la protection de l'environnement et le développement durable.

Une mobilisation diversifiée des instruments français au service du développement. Expertise France disposait en 2024 d'un portefeuille de 7 projets nationaux, représentant un volume d'activité de 55 M EUR. L'agence intervient à la fois en maîtrise d'ouvrage et en assistance à maîtrise d'ouvrage, couvrant des secteurs clés, tels que la gouvernance (notamment financière), la santé, les filières d'exportation et le développement du capital humain. Par ailleurs, une aide budgétaire générale, d'un montant de 3 M EUR, a été accordée en début d'année 2026 afin d'appuyer les priorités des autorités comoriennes dans la santé, la formation professionnelle ainsi que le système des retraites comorien.

Une présence économique des entreprises françaises encore limitée, mais des liens humains solides

Les Comores attirent un niveau d'IDE limité, bien qu'en hausse. D'après la CNUCED, les flux d'IDE ont atteint 7 M USD en 2024, en forte hausse (+40 % par rapport à 2023), portant le stock d'IDE à 158 M USD. Les investissements étrangers se concentrent principalement dans le tourisme, les transports, l'énergie et la pêche. Dans ce contexte, la présence économique française aux Comores reste modeste. Elle est freinée par un climat des affaires dégradé, caractérisé par une croissance peu dynamique et des infrastructures et ressources humaines limitées. Plusieurs entreprises françaises sont néanmoins actives dans le pays, telles que Canal+, Biolandes (distillation d'ylang-ylang), Innovent (centrales solaires), CMA-CGM (transport maritime), Air Austral et sa filiale Ewa Air (transport aérien), tandis qu'Africa Global Logistics gère, via sa filiale Moroni Terminal, la manutention d'un terminal portuaire de Moroni.

Par ailleurs, la relation franco-comorienne repose sur des liens humains exceptionnellement forts. La diaspora comorienne en France, estimée à 350 000 personnes, constitue un soutien essentiel à l'économie du pays.

La France est un partenaire commercial clé pour les Comores

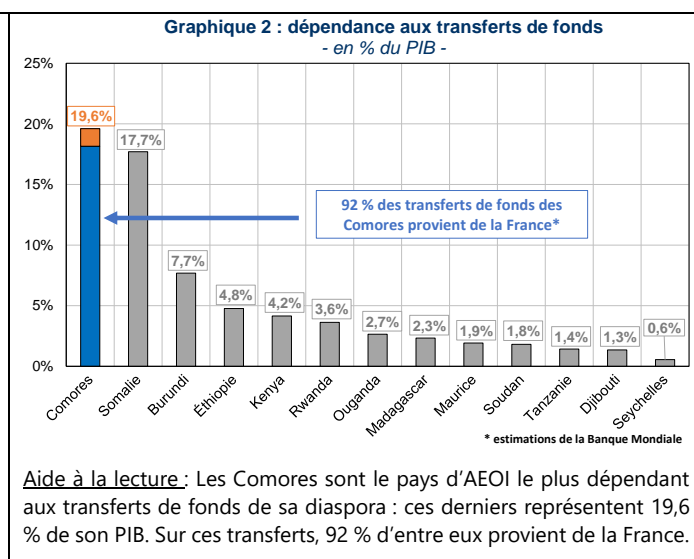
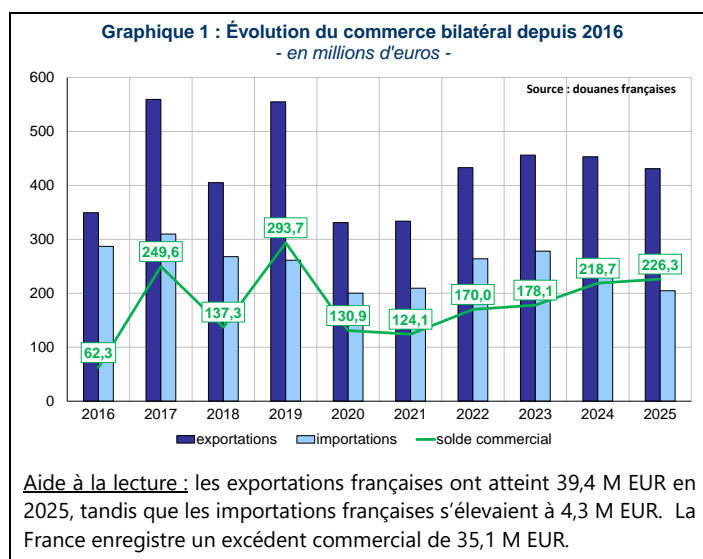
Les échanges bilatéraux entre la France et les Comores se sont élevés à 43,7 M EUR en 2025, en hausse par rapport à 2024 (+1,5 %), un niveau limité qui reflète la petite taille de l'économie comorienne, mais qui joue en rôle structurant pour le pays. La France enregistre un excédent commercial structurel, qui a atteint 35,1 M EUR en 2025 (+3,9 % par rapport à 2024).

La France est le 4^e fournisseur des Comores (9,3 % de part de marché en 2024 selon Trade Map), derrière les Émirats arabes unis (22,2 %), la Chine (13,2 %) et le Pakistan (12,8 %). En 2025, les exportations françaises vers les Comores s'élevaient à 39,4 M EUR (+2,5 % par rapport à 2024). Les exportations françaises reposent sur :

- Les produits manufacturés divers (28,7 % du total), en baisse de -4,9 % par rapport à 2024,
- Les matériels de transport (19,5 %), surtout composés de véhicules automobiles, en baisse de -1,8 % par rapport à 2024,
- Les produits des industries agroalimentaires (16,8 %), en baisse de -10,8 % par rapport à 2024,
- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (13,8 %), en forte hausse de +43,8 % par rapport à 2024,
- Les produits pharmaceutiques (7,3 %), en hausse de +4,8% par rapport à 2024.

Les importations françaises restent très faibles en 2025 (4,3 M EUR) et ont diminué (-7,2 % par rapport à 2024). Les importations sont surtout composées de produits chimiques, parfums et cosmétiques (74,3 % du total, -27,8 % par rapport à 2024), principalement des huiles essentielles (ylang-ylang et girofle). **La France est le 2^{ème} client des Comores** (19,6 % des exportations du pays selon Trade Map en 2024), derrière l'Inde (37,3 %) mais devant les Pays-Bas (9,6 %).

Les relations commerciales bilatérales sont encadrées par l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEi) conclu entre l'Union européenne et cinq pays d'Afrique orientale et australe (AfOA), dont les Comores. Signé en juillet 2017 et mis en œuvre depuis février 2019 par les Comores, cet accord facilite les échanges en prévoyant la suppression complète des droits de douane et l'absence de quotas pour les exportations de ces pays vers l'UE. En retour, les pays partenaires doivent libéraliser progressivement l'accès à leur marché pour les produits provenant de l'UE.



Océan Indien – Madagascar

Par le SE de Tananarive



Le partenariat économique bilatéral entre la France et Madagascar est historiquement fort, porté principalement par les liens humains entre les deux pays, ainsi que les investissements publics et privés français. La France accompagne le développement du pays via le groupe AFD, qui finance des projets dans des secteurs stratégiques (aménagement urbain, énergie...). 4^{ème} investisseur étranger à Madagascar, la France est présente à travers des entreprises mobilisées dans des secteurs structurants. Les échanges commerciaux sont structurellement excédentaires en faveur de Madagascar, tandis que l'accord de partenariat économique entre l'Union européenne et Madagascar est en cours de renégociation.

Madagascar est le 1er pays d'intervention du groupe AFD dans l'océan Indien

La France contribue de manière structurante au financement des investissements stratégiques à Madagascar depuis près de 70 ans, principalement via le groupe Agence française de développement (AFD), présent depuis 1952. Dans le cadre de sa stratégie 2022-2025, l'AFD a élargi son champ d'intervention au-delà de ses secteurs traditionnels (infrastructures, énergie, eau, développement rural) vers la gouvernance, la justice, les migrations et le renforcement des capacités institutionnelles. Son action s'articule aujourd'hui autour de quatre axes principaux :

- Infrastructures et développement urbain, souvent en cofinancement avec l'Union européenne : mobilité urbaine, aménagement de quartiers précaires, électrification rurale, assainissement et développement des villes secondaires (227 M EUR de prêts et 44 M EUR de dons) ;
- Agriculture et biodiversité : soutien à l'agriculture familiale et à l'agroécologie, appui à la filière rizicole (en lien avec la Banque mondiale) et gestion des aires protégées (env. 90 M EUR de prêts et 5 M EUR de dons) ;
- Secteurs sociaux : formation professionnelle, appui aux politiques éducatives, financement de la formation continue et renforcement du système de santé (70 M EUR de dons) ;
- Gouvernance : appui à la gestion des finances publiques, au secteur justice et à la mobilisation de la diaspora (15 M EUR de prêts et 37 M EUR de dons).

La France est le 3^e bailleur bilatéral, représentant près de 18,9 % de la dette bilatérale. Entre 2015 et 2025, le groupe AFD a engagé 329 M EUR, avec un portefeuille de 86 projets actifs. En complément, PROPARCO soutient le secteur privé (infrastructures, entreprises, banques et FMI), avec un encours de 112 M EUR fin 2025. Expertise France a renforcé sa présence avec l'ouverture d'un bureau en 2026 et le lancement de projets d'envergure en matière de formation et de gouvernance financés par l'Union européenne.

Cet engagement se traduit par le financement de projets structurants : concession des aéroports d'Ivato et Nosy-Be (Ravinala Airports), rocade nord-est d'Antananarivo, programme Lalankely d'amélioration des quartiers précaires ou encore développement des villes secondaires. La France mobilise également des instruments complémentaires (prêts du Trésor, FASEP, FEXTE) pour appuyer des projets d'infrastructure, des études de faisabilité et de l'assistance technique. Enfin, la coopération récente s'étend à de nouveaux domaines stratégiques, notamment l'économie bleue. Une déclaration d'intention signée en février 2026 prévoit le développement des capacités portuaires à Diégo-Suarez, incluant la modernisation du port civil et le soutien aux chantiers navals, illustrant une diversification progressive du partenariat économique.

La relation franco-malgache s'appuie sur des liens humains et économiques particulièrement étroits, dont témoignent l'importance des transferts de fonds et des flux touristiques. La France est à l'origine de 85 % des transferts de fonds vers Madagascar et de près d'un visiteur sur deux, avec 48 % des arrivées touristiques en 2022.

Les investissements des entreprises françaises sont structurants pour l'économie malgache et ciblés dans des secteurs stratégiques

La France est le 4^e investisseur étranger (326,7 M USD, soit 9,5 % du stock d'IDE) et le 2^e parmi les pays de l'OCDE. Elle constitue la première présence économique étrangère avec 55 filiales actives, représentant environ 1 Md EUR de chiffre d'affaires et plus de 17 000 emplois. Cette implantation, ancienne et diversifiée, confère aux acteurs français un rôle structurant dans l'économie malgache.

Les entreprises françaises sont présentes dans un large éventail de secteurs stratégiques (énergie et hydrocarbures, agro-industrie, télécommunications, transports et logistique, BTP, industrie textile, distribution,

services). Elles participent à la structuration de filières locales, à la diffusion de standards internationaux et à l'intégration progressive de Madagascar dans les chaînes de valeur régionales et mondiales.

Cette présence repose sur un écosystème économique structuré, animé notamment par la Chambre de commerce et d'industrie France-Madagascar (plus de 450 membres), les conseillers du commerce extérieur et la communauté French Tech Antananarivo. Elle s'appuie également sur la mobilisation coordonnée des instruments publics français et européens (AFD, Proparco, DG Trésor), contribuant à l'alignement des investissements avec les priorités de développement du pays, en particulier dans l'énergie, les infrastructures et le numérique.

Les échanges commerciaux bilatéraux sont élevés et les accords de partenariat économique avec l'UE sont en cours de renégociation

Les échanges commerciaux entre la France et Madagascar s'élèvent à 874 M EUR en 2025 (-11,1 % par rapport à 2024). Madagascar demeure le 1er partenaire de la France dans la région AEOI. La balance commerciale reste structurellement excédentaire pour Madagascar, avec un excédent malgache de +107 M EUR par rapport à la France. Cette baisse reflète un recul conjoint des exportations françaises et des importations en provenance de Madagascar (cf. graphique 1).

Les exportations françaises ont reculé en 2025 (-13,9 %, à 350,1 M EUR). Leur structure reste cependant stable, avec plus des deux tiers (67,9 %) concentrés dans quatre secteurs :

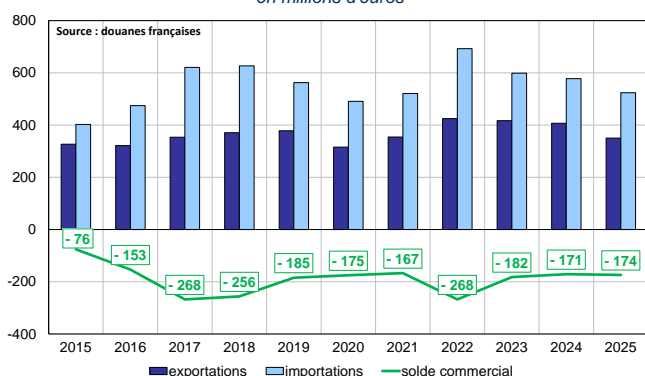
- Les produits textiles (22,3 % du total)
- Les équipements mécaniques et électriques (22,0 %)
- Les produits agroalimentaires (13,9 %)
- Les produits pharmaceutiques (9,7 %)

La France est le 2^e client de Madagascar. En 2025, les importations françaises depuis Madagascar ont diminué (-9,1 %) à 524,1 M EUR. Selon le FMI, la France est le 2^{ème} client de Madagascar en 2025 (15,3 % des exportations, contre 17,7 % en 2024), très légèrement devancé par les États-Unis (15,4 %, produits textiles, vanille, ilménite, nickel et cobalt), et devant la Chine (10,5 % ; titane, chrome, zircon, pierres précieuses). Elles restent concentrées sur trois principaux secteurs (86,6 %) :

- Les produits textiles (38,8 % du total)
- Les produits agroalimentaires (24,5 %)
- Les produits agricoles (23,2 %)

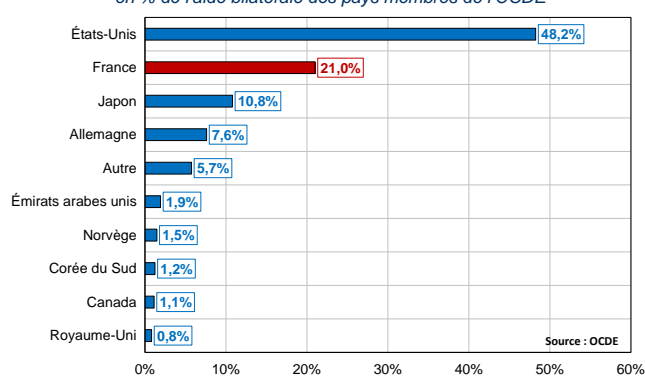
L'accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et Madagascar, mis en œuvre depuis 2012, permet un accès sans droits de douanes aux marchés européens, en contrepartie d'une libéralisation de 81 % des lignes tarifaires aux importations en provenance de l'UE. Les exportations de l'UE vers Madagascar auraient augmenté de +30 % grâce à l'APE. Cet accord est en cours de renégociation et visent un élargissement de son périmètre (notamment les services, les investissements, la passation de marché, ou le développement durable).

Graphique 1 : Évolution du commerce bilatéral depuis 2015
- en millions d'euros -



Aide à la lecture : Les exportations françaises se sont élevées à 350,1 M EUR en 2025, tandis que les importations françaises ont atteint 524,1 M EUR. Madagascar enregistre un excédent commercial de +174 M EUR.

Graphique 2 : Classement des bailleurs bilatéraux
- en % de l'aide bilatérale des pays membres de l'OCDE -



Aide à la lecture : Les investissements durables et solidaires de la France constituent 21 % de l'aide bilatérale reçue par Madagascar. La France se positionne ainsi comme le 2^e bailleur bilatéral du pays.

Océan Indien – Maurice

Par le SE de Tananarive



La France entretient des relations économiques anciennes et denses avec Maurice. L'AFD et Proparco sont des partenaires majeurs de ce pays. Les relations d'affaires y sont renforcées par la présence d'une communauté française d'environ 12 000 personnes, d'entreprises actives dans de nombreux secteurs et de la proximité de La Réunion. La France est ainsi le 1^{er} investisseur étranger (hors Global Business²) et le 1^{er} marché pour le tourisme (plus du tiers du total des arrivées en 2025). Bien que les échanges bilatéraux aient diminué en 2025, à 635,8 M EUR, l'excédent commercial structurel de la France est en hausse atteignant 226,3 M EUR. Les relations commerciales entre les deux pays sont facilitées par l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEi), en vigueur depuis 2012, qui lie l'UE et cinq pays de l'Afrique orientale et australe, dont Maurice.

Une mobilisation soutenue des instruments financiers français au service de projets structurants

L'Agence française de développement (AFD) a engagé environ 1,1 Md EUR, portant sur plus d'une trentaine de projets, depuis la réouverture de son agence à Maurice en 2007. Elle dispose d'un portefeuille de projets en cours d'exécution de 695 M EUR, principalement dans les secteurs de l'eau, de la finance verte et de l'énergie. L'AFD a signé en 2023 un prêt de 200 M EUR axé sur le secteur de l'eau, complété par une subvention de 2 M EUR.

Cette dynamique s'est renforcée avec la visite du Président de la République en novembre 2025. En avril 2025, le groupe AFD et ses partenaires locaux ont signé six conventions d'un montant total d'environ 160 M EUR. Cette initiative s'inscrit dans le cadre de sa stratégie « Cap sur la finance durable ». Ainsi, avec le soutien du Fonds vert pour le climat, deux lignes de crédit vertes ont été octroyées aux banques SBM (45 M EUR) et MauBank (38,5 M EUR), accompagnées chacune d'une subvention de 1,2 M EUR permettant de financer une assistance technique. À l'occasion du déplacement du président de la République en novembre 2025, 5 accords dans le domaine de l'eau et de l'énergie ont été signés, dont 4 avec l'AFD comme partie prenante. Les engagements les plus importants concernent le secteur de l'eau, avec un prêt d'appui aux investissements de l'AFD (100 M EUR) et une subvention de l'Union européenne (20 M EUR) visant à améliorer l'accès à l'eau potable et moderniser les infrastructures, notamment à Rodrigues. Dans le domaine énergétique, un prêt de l'AFD (40 M EUR) et un don de l'UE (10 M EUR) soutiendront un programme de modernisation du réseau électrique, afin de faciliter l'intégration des énergies renouvelables et de porter leur part à 60 % du mix énergétique d'ici à 2035. Parallèlement, Proparco accompagne activement le secteur privé, avec des engagements cumulés de 444 M EUR. En 2023, Proparco et DEG (filiale de KfW) ont chacun octroyé un prêt de 60 M USD à la banque MCB pour la soutenir dans le domaine de la finance verte. Une ligne de crédit climat de 75 M USD a en outre été accordée à la banque Absa Mauritius en avril 2025. Expertise France est également active à Maurice, notamment dans l'économie circulaire et dans le secteur de la finance.

Enfin, la DG Trésor finance deux projets via le Fonds d'études et d'aide au secteur privé (FASEP) dans les secteurs de l'eau et de l'agriculture. Un premier projet au bénéfice de l'Assemblée régionale de Rodrigues a été lancé en mars 2025 avec l'entreprise Setec, dans le domaine de l'eau et de l'assainissement. Un second projet a été signé en novembre 2025 entre le groupe réunionnais GMD et le Food and Agricultural Research Extension Institute (FAREI) pour développer une serre agricole pour des cultures hors sol.

La France est, de loin, le 1^{er} investisseur étranger et acteur économique majeur à Maurice

Maurice attire un niveau important d'IDE, avec un stock total d'IDE de 8,2 Md USD. Les flux d'investissements se concentrent principalement dans l'immobilier, l'hôtellerie et la restauration, étroitement liées au développement touristique de l'île, et, dans une moindre mesure, les services financiers et d'assurance. Dans ce contexte, la France s'impose comme le 1^{er} investisseur étranger. D'après le FMI, la France dispose d'un stock d'IDE s'élevant à 3,4 Md USD en 2024, soit 41,5 % du stock total. Selon la Banque centrale de Maurice, la France a été en 2024 le 1^{er} investisseur en termes de flux d'IDE (hors *Global Business*), concentrant 28,9 % des flux entrants. Elle devance ainsi l'Afrique du Sud (14,1 %) et la Suisse (7,1 %), confirmant la solidité et la diversification de sa présence économique sur l'île.

L'économie mauricienne bénéficie d'une implantation française significative, principalement des ETI et des PME, mais également des filiales de plusieurs grands groupes (le groupe Accor, Air France, CMA-CGM, Engie,

² Le « Global Business » désigne à Maurice un cadre permettant aux entreprises, souvent des *holdings* ou des fonds d'investissement, de s'y domicilier pour gérer des activités réalisées à l'étranger. Ces sociétés bénéficient d'un cadre fiscal et juridique attractif.

Veolia etc.). Les entreprises françaises contribuent fortement à la transition énergétique du pays, notamment dans le domaine de l'énergie solaire. L'écosystème français est par ailleurs structuré par la Chambre de commerce et d'industrie France Maurice, qui fédère près de 270 entreprises employant plus de 38 000 personnes, ainsi que par des dispositifs d'appui tels que Business France, les CCEF ou la French Tech Maurice.

Cette présence est renforcée par l'importance de la communauté française et franco-mauricienne sur place (environ 12 000 personnes inscrites au registre consulaire), **ainsi que par le rôle de la France dans le secteur du tourisme**, secteur clé pour Maurice. Selon Statistics Mauritius, en 2024, les principaux marchés sont la France métropolitaine, qui est en tête avec 339 421 touristes, suivie du Royaume-Uni (158 188), de La Réunion (140 618) et de l'Allemagne (123 825). En incluant la Réunion et Mayotte, 484 523 visiteurs sont venus de France, soit 33,7 % du total des arrivées.

La France reste l'un des principaux partenaires commerciaux de Maurice, en particulier pour ses exportations

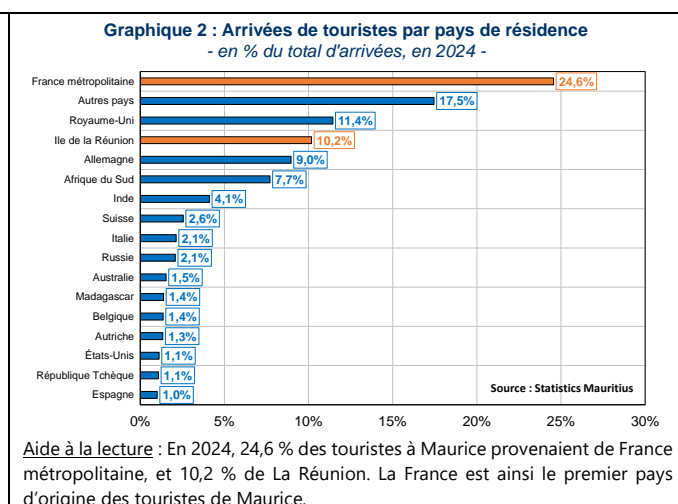
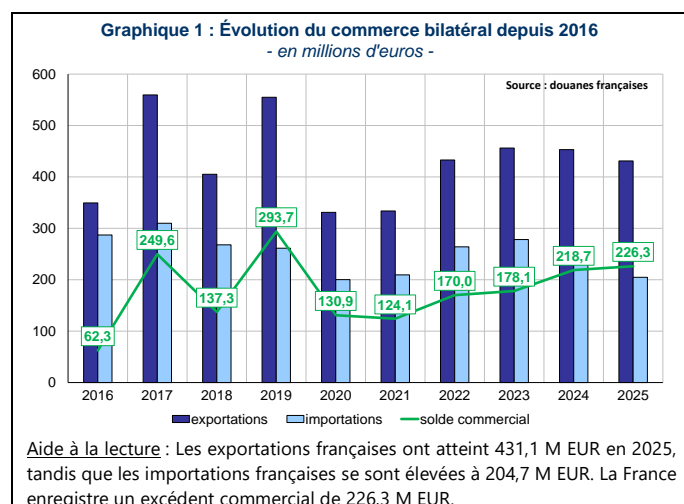
Maurice reste un partenaire commercial clé de la France dans la région, et même du continent africain. En 2025, les échanges commerciaux bilatéraux, représentant 635,8 M EUR, ont cependant connu une baisse (-7,6 % par rapport à 2024). Les relations commerciales entre les deux pays sont facilitées par l'Accord de partenariat économique intérimaire (APEi)³ qui lie l'Union européenne et 5 pays de l'Afrique orientale et australe (AfoA), dont Maurice. Des négociations sont en cours sur son approfondissement. La France enregistre un excédent commercial structurel vis-à-vis de Maurice, en hausse de +3,5 % en 2025 (226,3 M EUR).

La France est le 5^{ème} fournisseur de Maurice (5,9 % de part de marché en 2025 selon Trademap), derrière la Chine (17,4 %), les Emirats arabes unis (10,9 %), l'Inde (8,1 %) et l'Afrique du Sud (6,5 %). En outre, **la France est le 1^{er} client de Maurice** (environ 13,3 % des exportations selon Trade Map en 2025), devant l'Afrique du Sud (12,6 %) et les Etats-Unis (10,5 %). **En 2025, les exportations françaises vers Maurice (431,1 M EUR) sont en baisse** (-4,9 % par rapport à 2024). Ces exportations reposent sur trois secteurs principaux, qui représentent près des trois quarts du total :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (27,5 % du total), en hausse de +4,0 % par rapport à 2024 ;
- Les produits des industries agroalimentaires (23,5 %), en légère baisse de -1,0 % ;
- Les produits chimiques, parfums et cosmétiques (12,6 %), en légère hausse de +1,0 % ;

En 2025, les importations françaises depuis Maurice (204,7 M EUR) ont plus fortement diminué (-12,7 % par rapport à 2024). Celles-ci se concentrent principalement sur trois postes, représentant presque 72 % du total :

- Les produits des industries agroalimentaires (22,4 % du total), en baisse de -18,5 % par rapport à 2024, constitués notamment de sucre ;
- Les produits manufacturés divers (21,1 %), en baisse de -23,6 % ;
- Les produits agricoles et sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (14,4 %), en forte hausse de +37,2 % ;



³ L'APEi prévoit un accès au marché de l'UE à 100% en franchise de droits et l'absence de quota pour les importations en provenance des 5 pays de l'AfoA. La libéralisation des lignes tarifaires de ces 5 pays dans le cadre de cet accord varie selon le pays, mais représente 96 % pour Maurice.

Océan Indien – Seychelles



Par le SE de Tananarive

La relation économique franco-seychelloise repose avant tout sur des échanges commerciaux dynamiques, la France figurant parmi les principaux partenaires du pays. Ces échanges, en progression, demeurent concentrés autour de filières clés, en particulier les produits de la mer. La présence française s'appuie également sur plusieurs entreprises implantées dans des secteurs structurants, témoignant d'une insertion économique ciblée mais solide. Depuis le reclassement des Seychelles comme pays à revenu élevé en 2018, l'intervention de l'Agence française de développement (AFD) est devenue limitée.

Des échanges commerciaux bilatéraux dynamiques, portés par certains secteurs clés, dans un partenariat commercial de premier plan

Les échanges commerciaux entre la France et les Seychelles ont augmenté en 2025 pour atteindre 138 M EUR (+11,7 % par rapport à 2024). Cette dynamique est notamment soutenue par la hausse des importations françaises de produits des industries agroalimentaires (+15,2 %) et de produits chimiques, parfums et cosmétiques (multipliés par 20). Ainsi, la balance commerciale demeure excédentaire en faveur des Seychelles (-57 M EUR, en hausse de +34,2 %, cf. graphique 1).

Les exportations françaises sont restées stables en 2025 (+0,1 %, à 40,9 M EUR). En 2025, avec 7,6 % de parts de marché, la France est le 3^{ème} fournisseur de l'archipel (cf. graphique 2), derrière les Émirats arabes unis (25,1 %, principalement des hydrocarbures), et l'Inde (15,1 %, notamment des exportations d'avions pour la Seychelles Air Force). Leur structure demeure stable, avec plus des trois quarts (76,3 %) concentrés sur trois secteurs :

- Les équipements mécaniques, matériel électrique, électronique et informatique (31,1 % du total), en hausse de +4,3 % en 2025, en raison de hausse des exportations de machines industrielle et agricoles (+12,1 %) ;
- Les produits agroalimentaires (25,6 % du total), en baisse de -12,1 % en 2025, notamment en raison de la diminution des ventes de thons congelés ;
- Les matériels de transport (20,1 % du total) en forte hausse de +87,9 % en 2025, du fait d'une hausse des exportations de bateaux de plaisance.

En 2025, les importations françaises depuis l'archipel ont augmenté de manière significative (97,6 M EUR, +17,4 % par rapport à 2024). Selon le FMI, la France est le 3^{ème} client des Seychelles en 2025 (cf. graphique 2), totalisant 15,7 % de ses exportations (contre 16,7 % en 2024), derrière l'Inde (36,9 %), et les Émirats arabes unis (17,6 %). Elles restent quasi exclusivement concentrées sur deux principaux secteurs (97,1 %) :

- Les produits agroalimentaires (91,3 M EUR, 93,6 % du total) enregistrent une augmentation de +15,2 % en 2025, en raison de la hausse des importations de conserves de thon (*thunnus*) ;
- Les produits agricoles, sylvicoles, de la pêche et de l'aquaculture (3,5 M EUR ; 3,6 %), en légère baisse de -2,0 % en 2025.

Un accord de partenariat économique (APE) entre l'Union européenne (UE) et les Seychelles est entré en vigueur en mai 2012. Il permet aux Seychelles un accès aux marchés européens sans droits de douanes en contrepartie d'une libéralisation de 98 % des lignes tarifaires aux importations en provenance de l'UE. Les 2 % de lignes tarifaires exclus des exonérations sont la viande, la pêche, les boissons, le tabac, les articles en cuir, les produits en verre et en céramique et les véhicules.

La présence économique française reste limitée aux Seychelles, malgré un regain récent des flux nets d'IDE

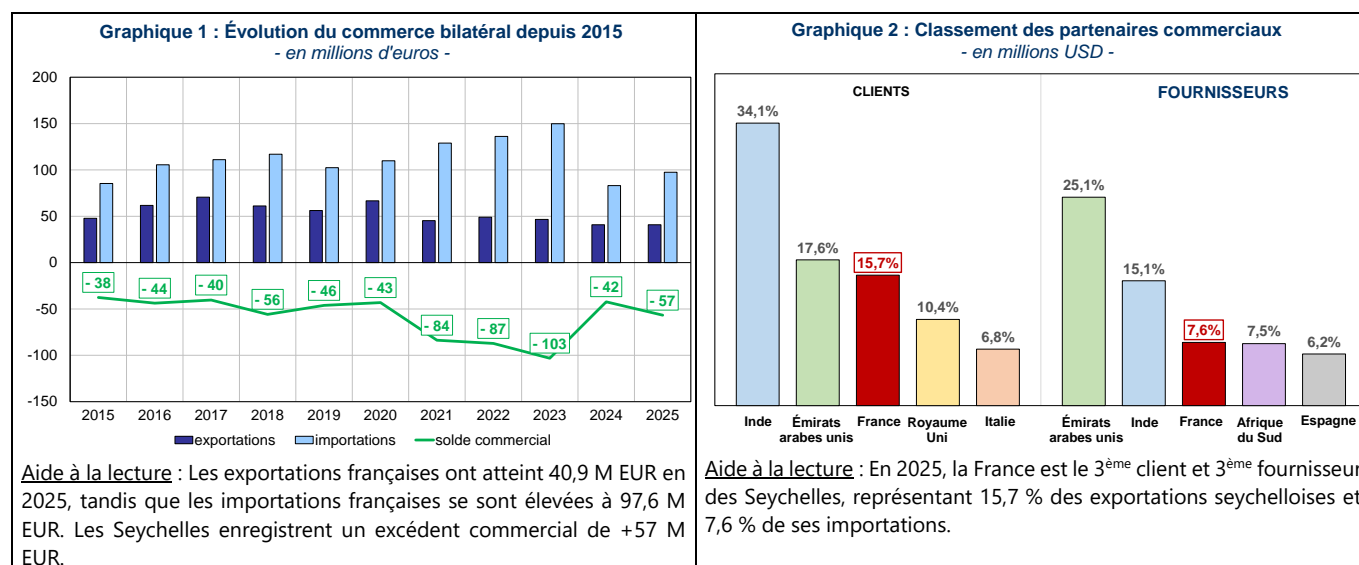
La présence économique française aux Seychelles demeure modeste. Selon le FMI, la France se classe au 8^e rang des investisseurs étrangers aux Seychelles, avec stock d'IDE de 112,3 M USD fin 2024 (soit 2,0 % du stock du total des IDE du pays, qui s'élève à 5,5 Md USD selon le FMI). Les flux nets d'IDE français ont enregistré une forte hausse en 2024 : ils sont passés de -8,7 M USD en 2023 à 17,3 M USD en 2024. Selon la Banque de France, ces investissements sont concentrés dans l'immobilier et les activités de conseil en gestion. Les principaux pays pourvoyeurs d'IDE aux Seychelles sont Maurice (19,3 % du stock), les Émirats arabes unis (15,9 %) et la Chine (9,7 %). Sur le plan juridique, l'accord bilatéral sur la promotion et la protection réciproque des investissements, signé en 2007, est entré en vigueur

fin 2014. Cet accord crée un cadre juridique qui vise à encourager et sécuriser les investissements entre les deux pays, notamment grâce à un traitement équitable des investisseurs, à la protection contre les risques politiques et au recours à l'arbitrage international en cas de litige. En revanche, les Seychelles n'ont pas signé de convention fiscale avec la France.

Le tissu d'entreprises françaises implantées localement reste limité. Les activités se concentrent principalement dans la pêche et le tourisme. Le groupe Jaccar utilise le port de Victoria comme base logistique pour sa filiale réunionnaise, l'armateur Sapmer. Dans le cadre d'une joint-venture avec un partenaire public seychellois, le groupe a construit à Victoria un quai de 425 m pour débarquer les thons pêchés par Sapmer. Les autres secteurs concernés sont le tourisme (LVMH est présent à travers sa filiale hôtelière Cheval Blanc), le transport (CMA-CGM) et les services (AGS).

Les investissements durables et solidaires de la France sont contraints du fait du statut de pays à revenu élevé de l'archipel

L'intervention de la France aux Seychelles via l'AFD demeure aujourd'hui très limitée, en raison du reclassement du pays comme économie à revenu élevé. En 2017, le Comité d'aide au développement de l'OCDE a acté la sortie des Seychelles de la liste des pays éligibles à l'aide publique au développement, à compter du 1^{er} janvier 2018, en raison de leur niveau de développement. Dans ce contexte, le dernier appui conséquent de la France, à travers l'AFD, remonte ainsi à décembre 2017. L'AFD a participé au projet de rénovation et d'extension du port commercial de Victoria en allouant un prêt souverain d'un montant de 16,5 M EUR à la Seychelles Port Authority. En 2018, la BEI a approuvé le co-financement du projet avec l'Union européenne. La BEI financerait ainsi le projet à hauteur de 40,5 M EUR (28 M EUR additionnels), l'UE apporterait une aide via un don de 20,8 M EUR (+15,4 M EUR) tandis que l'AFD maintiendrait son prêt initial. A ce stade, ces financements ne sont pas encore décaissés.



Principaux indicateurs de la région

Indicateurs 2025		Burundi	Comores	Djibouti	Érythrée	Éthiopie	Kenya	Madagascar	Maurice
Économie réelle									
Croissance du PIB	%	3,9	3,8	6,0	-	9,2	4,9	2,8	3,1
PIB	Md USD	6,9	1,6	4,4	-	109,1	136,5	19,6	16,1
PIB par habitant	USD	478,2	1769,4	4145,3	-	986,5	2557,5	621,9	12977,2
Taux d'inflation	Moyenne annuelle	34,2	3,2	-0,3	-	13,2	4,1	8,0	3,7
Taux directeur (actuel)	%	10,0	-	-	-	15,0	8,8	12,0	4,5
Finances Publiques									
Solde public	% PIB	-3,0	-2,3	-0,7	-	-1,2	-6,4	-2,2	-3,7
Recettes publiques	% PIB	17,4	17,2	18,8	-	10,9	17,6	11,3	27,7
Dépenses publiques	% PIB	20,4	19,5	19,5	-	12,0	24,0	13,5	31,4
Dette publique	% PIB	41,2	29,5	32,1	-	43,1	69,3	48,7	86,5
Position extérieure									
Balance courante	% PIB	-6,1	-2,9	10,2	-	-0,9	-2,7	-5,8	-6,4
Dette extérieure	% PIB	10,4	28,3	68,9	-	32,5	29,9	36,0	16,8
Réserves de change	mois d'importations	1,6	7,6	0,6	-	1,8	4,6	6,1	13,0
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	7,7	19,6	1,3	-	4,8	4,2	2,3	1,9
Exportations de la France vers ***	en M EUR	6,9	39,4	100,1	1,4	652,5	167,5	350,1	431,1
Importations de la France depuis ***	en M EUR	2,7	4,3	2,1	1,6	165,9	167,7	524,1	204,7
Données structurelles									
Population**	en millions	14,0	0,9	1,2	3,5	132,1	56,4	32,0	1,3
Croissance démographique**	%	-	1,9	1,4	1,9	2,6	2,0	2,4	-0,1
IDH* (2023)	classement sur 193 pays	187	152	175	178	180	143	183	73
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	classement sur 54 pays africains	43	40	38	52	29	10	34	2
Notation Dette Souveraine									
S&P	de AAA à D	-	-	-	-	SD	B	B-	BBB-
Moody's	de Aaa à C	-	-	-	-	Caa3	Caa1	-	Baa3
Fitch	de AAA à D	-	-	-	-	CCC-	B	-	-

Indicateurs 2025		Ouganda	Rwanda	Seychelles	Somalie	Soudan	Soudan du Sud	Tanzanie
Économie réelle								
Croissance du PIB	%	6,7	7,0	5,1	3,0	3,2	46,1	5,9
PIB	Md USD	66,0	16,0	2,3	13,0	39,7	5,7	87,3
PIB par habitant	USD	1374,7	1127,9	18479,2	763,8	787,8	470,3	1291,7
Taux d'inflation	Moyenne annuelle	3,6	7,0	0,3	3,7	100,2	97,6	3,3
Taux directeur (actuel)	%	9,8	7,3	1,8	-	-	-	5,8
Finances Publiques								
Solde public	% PIB	-7,1	-4,5	-1,0	-0,3	-3,1	3,5	-3,0
Recettes publiques	% PIB	15,1	19,6	31,7	7,2	2,9	21,9	16,9
Dépenses publiques	% PIB	22,2	24,1	32,7	7,5	6,0	18,4	19,9
Dette publique	% PIB	54,2	64,6	51,5	0,0	187,6	62,1	49,7
Position extérieure								
Balance courante	% PIB	-6,2	-13,0	-6,5	-9,5	-8,1	-4,0	-2,4
Dette extérieure	% PIB	24,9	57,1	28,5	9,1	-	37,1	32,7
Réserves de change	mois d'importations	2,4	2,9	4,2	-	2,6	0,5	3,8
Transfert de la diaspora* (2023)	% PIB	2,7	3,6	0,6	17,7	1,8	NA	1,4
Exportations de la France vers ***		47,7	62,0	40,9	9,5	23,0	4,7	74,4
Importations de la France depuis ***	en M EUR	35,9	5,0	97,6	4,0	74,9	2,3	51,4
Données structurelles								
Population**	en millions	50,0	14,3	0,12	19,0	50,4	11,9	68,6
Croissance démographique**	%	2,8	2,1	1,3	3,5	0,8	3,9	2,9
IDH* (2023)	classement sur 193 pays	157	159	54	192	176	193	165
Rang de gouvernance - Mo Ibrahim	classement sur 54 pays africains	26	14	1	53	51	54	15
Notation Dette Souveraine								
S&P	de AAA à D	B-	B+	-	-	-	-	-
Moody's	de Aaa à C	B3	B2	-	-	-	-	B1
Fitch	de AAA à D	B+	B+	BB-	-	-	-	B+

Sources : FMI WEO/REO - avril 2026 ; *Nations Unies - CNUCED/PNUD ;

Banque mondiale ; *Douanes françaises

Contacts

Kenya, Burundi, Rwanda, Somalie, Soudan

Page pays : [Kenya](#) / [Burundi](#) / [Rwanda](#) / [Somalie](#) / [Soudan](#)

Twitter : [French Treasury - East Africa and Indian Ocean](#)

LinkedIn : [French Treasury in East Africa and the Indian Ocean](#)

Contact : Mathieu BRUCHON mathieu.bruchon@dgtresor.gouv.fr

Madagascar, Comores, Maurice, Seychelles

Page pays : [Madagascar](#) / [Seychelles](#) / [Maurice](#) / [Comores](#)

Twitter : [Direction générale du Trésor à Madagascar](#)

Contact : Béatrice ALPERTE beatrice.alperte@dgtresor.gouv.fr

Éthiopie, Érythrée, Djibouti

Page pays : [Ethiopie](#) / [Djibouti](#) / [Érythrée](#)

Contact : Christophe MORCHOINE christophe.morchoine@dgtresor.gouv.fr

Ouganda, Soudan du Sud

Page pays : [Ouganda](#) / [Soudan du Sud](#)

Contact : Gregory SIDRAC gregory.sidrac@dgtresor.gouv.fr

Tanzanie

Page pays : [Tanzanie](#)

Contact : Samuel LEFEBVRE samuel.lefebvre@dgtresor.gouv.fr

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses services économiques.
Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations : [Trésor-International](#) | [Direction générale du Trésor](#)